

DU SANG ET DES PIERRES

Les monuments de la guerre 1914-1918 en Wallonie

AXEL TIXHON & LAURENCE VAN YPERSELE *

En hommage aux étudiants du séminaire d'histoire et de politologie de l'UCL (1998-1999)

AU SORTIR DE LA GRANDE GUERRE, EN WALLONIE COMME AILLEURS, VILLES ET VILLAGES SE COUVRENT DE MONUMENTS AUX MORTS. MOUVEMENT COMMÉMORATIF SANS PRÉCÉDENT POUR UN ÉVÈNEMENT HORS DU COMMUN. CES INNOMBRABLES MONUMENTS TÉMOIGNENT D'UNE VOLONTÉ QUASI UNANIME DE GARDER LA MÉMOIRE DE CETTE GUERRE. MAIS QUELLE MÉMOIRE ? POUR QUI ? ET POURQUOI ? QUE VEULENT DIRE CES VESTIGES AUJOURD'HUI OUBLIÉS ? QUE NOUS APPRENNENT-ILS SUR LA GUERRE ET LES BOULEVERSEMENTS CULTURELS QUI EN DÉCOULENT ? TEL A ÉTÉ L'OBJET DU SÉMINAIRE D'HISTOIRE ET POLITOLOGIE MENÉ À L'UCL EN 1998-1999.

I. Introduction

Les monuments aux morts se révèlent des documents particulièrement riches pour comprendre, non pas la réalité de la guerre, mais les représentations que s'en sont faites ou ont voulu s'en faire les contemporains. Les monuments vont faire de cette guerre 'quelque chose' pour que l'on ne soit pas mort pour rien, pour retrouver une identité et un avenir. Mais quelle identité et quel avenir ? En effet, la Belgique a été particulièrement touchée par la Première Guerre mondiale. La violation de sa neutralité, les atrocités d'août 1914, la résistance héroïque à Liège puis sur l'Yser, les déportations et la faim ont marqué les esprits durablement. La vision du monde, de l'homme et de la vie en sort profondément ébranlée. Pour tenir au cœur de ce chaos, les contemporains se sont forgés, pendant et après la guerre, un ensemble de représentations qui forment une véritable 'culture de guerre'¹. Un historien, Stéphane Audoin-Rouzeau, a montré que "la guerre mondiale, la guerre totale, a été largement engendrée, dans sa violence radicale, par la culture de guerre elle-même"². La durée et l'acharnement du conflit ont reposé sur l'investissement des hommes dans leur nation perçue comme porteuse d'espoir et d'attentes d'un monde meilleur³. La Patrie est sacralisée et la guerre investie par la dimension religieuse⁴. L'ampleur du mouvement commémoratif qui s'empare de l'Europe après guerre, ainsi que la ferveur et la dévotion qui entourent les monuments par la suite, s'inscrivent directement dans cette religion de guerre et la prolongent. En

1 Audoin-Rouzeau et Becker définissent la culture de guerre "comme le champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains : de toutes les représentations qu'ils se sont données de l'immense épreuve, pendant celle-ci d'abord, après celle-ci ensuite" (S. AUDOIN-ROUZEAU & A. BECKER, "Violence et consentement : la 'culture de guerre' du premier conflit mondial", in J.P. RIOUX & J.F. SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, 1997, p. 252).

2 S. AUDOIN-ROUZEAU, "Oublis et non-dits de l'histoire de la Grande Guerre", in *Revue du Nord*, n° 315, IV-VI.1996 (LXXVIII), p. 357.

3 *Idem*, p. 363.

4 Cfr A. BECKER, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire, 1914-1940*, Paris, 1994.

effet, “cette religion de guerre se survit dans les commémorations autour des monuments aux Morts (à majuscule désormais), monuments de pierre ou de papier. Impossible de comprendre ce que personne n’aurait alors osé appeler l’entre-deux-guerres sans intégrer ce prolongement, laïque ou confessionnel mais jamais profane, de la religion de guerre en une religion du souvenir de la guerre dans laquelle est élevée la génération suivante”⁵. Mais, si cette culture apparaît bien comme la matrice de la violence entraînée dans un processus de brutalisation ⁶ et de totalisation, elle a aussi assuré des représentations de soi et du monde indispensables à toute société. En effet, les hommes ne connaissent et ne vivent le monde qu’à partir d’un système de représentations. Ce système est à la fois “le produit et le processus d’une activité d’appropriation de la réalité extérieure à la pensée et d’élaboration psychologique et sociale de cette réalité”⁷. Les représentations sociales sont une nécessité structurante des identités collectives qui tentent de rendre compte de l’expérience tout en y investissant de l’idéal. Elles interprètent et reconstruisent la réalité pour permettre une compréhension de soi et du monde, assurer des valeurs communes imposant des comportements, et garantir une estime de soi au prix, parfois, de distorsions désastreuses.

Dans cette optique, les monuments aux morts apparaissent comme les témoins privilégiés d’une époque et de ses représentations collectives. L’échantillon sur lequel nous nous basons a été établi en fonction de la documentation existante, du choix des étudiants et de l’intérêt intrinsèque de certaines localités. Il compte 25 communes actuelles, soit 151 communes si on considère les entités antérieures à la réforme administrative de 1977, et rassemble quelque 300 monuments. A cet égard, les monuments aux morts de chaque localité apparaissent comme les restes parfois oubliés, mais souvent choyés de cette autonomie communale perdue après la fusion. Etant donné les zones de recrutement traditionnelles de l’UCL, on observe une sur-représentation des travaux concernant les provinces de Namur et du Hainaut, au détriment des autres provinces ⁸. Le Brabant wallon (excepté Nivelles) a été volontairement laissé de côté car une recherche sur les monuments aux morts de cette province serait déjà en cours. L’intérêt d’une recherche opérée sur une vaste étendue et selon une méthodologie uniforme apparaît clairement. Grâce à ce séminaire, quelques résultats intéressants peuvent être communiqués et plusieurs pistes de recherche se dessinent plus nettement. La qualité du travail fourni par les étudiants a largement contribué à cette avancée de la recherche.

Cette synthèse portera essentiellement sur la production de l’entre-deux-guerres. La problématique de l’évolution de l’art commémoratif sur le long terme et la vision de la Première Guerre mondiale sur les mémoriaux érigés après 1945 et consacrés aux

5 E. FOUILLOUX, “Préface”, in *Idem*, p. 8.

6 Selon l’expression forgée par G.L. MOSSE, *Fallen soldiers. Reshaping the Memory of World Wars*, Londres, 1990.

7 D. JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, 1991, p. 37.

8 Voir, en annexe, la liste des communes analysées par les étudiants.



• Fig. 1. Andenne : Monument de la Collégiale, par Angelo Hecq (décidé le 19 avril 1919 et inauguré le 26 octobre 1930).
(Photo Marie Widart)

deux guerres n'est pas inintéressante. Cependant, les consignes données aux étudiants n'incluaient pas cet aspect de la recherche.

L'analyse de la masse d'informations collectées doit recourir aussi bien aux méthodes quantitatives qu'à une interprétation qualitative. Ce n'est, dès lors, pas un hasard si l'on se réfère indistinctement aux travaux d'Antoine Prost et d'Annette Becker. Dès la fin des années 1970, Prost propose une typologie des monuments⁹. Il relève certaines caractéristiques du monument telle sa localisation dans l'espace communal, sa nature architecturale, son iconographie et ses inscriptions. A partir de ces caractéristiques, il classe les monuments selon quatre catégories : le monument civique, le monument patriotique, le monument funéraire et le monument funéraire-patriotique. Cette typologie a été critiquée, comme le souligne Prost lui-même¹⁰, mais n'a pas été remplacée. En 1989, Annette Becker présente une tout autre manière d'étudier les monuments aux morts. Fondamentalement, elle conçoit le monument comme une interaction entre les soldats et les civils, les morts et les vivants. Si l'on retrouve les éléments clés du monument tels que définis par Prost, Becker propose d'aller plus loin et d'y chercher l'image du combattant, celle de la mort et des morts, etc. Elle refuse de s'enfermer dans une typologie trop rigide : "Monument funéraire ? Monument patriotique ? Les œuvres d'art, comme la guerre elle-même, défient la typologie raisonnable de l'historien. De nombreuses représentations hésitent entre la description de l'héroïsme et celle de l'horreur, parce que ces deux notions ont toujours été mêlées dans la réalité des champs de batailles"¹¹. Bref, lorsqu'il faut analyser un monument, il n'est pas toujours possible ni pertinent de s'en tenir à un modèle rigide qui ne tient pas compte de l'ambivalence des sentiments humains. La typologie aide pour une première approche, mais reste un instrument dont il faut pouvoir se détacher. Quant à l'interprétation, elle n'est pas toute faite, mais à construire suivant le cadre de vie et les mentalités des contemporains.

Trouver sa voie entre ces deux types de synthèses, renouveler les avancées de la recherche dans ce domaine, appliquer les acquis de cette historiographie essentiellement française au 'cas belge', tels sont les défis que nous lançent, bien involontairement, cet archipel encore largement inconnu des monuments qui peuplent nos communes wallonnes¹². Notre analyse passera par deux étapes. La première, fastidieuse mais nécessaire, tentera

9 A. PROST, *Les anciens combattants et la société française. 1914-1939*, 3 vol., Paris, 1977; Id., "Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ?", in P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 1 : *La République*, Paris, 1984, p. 195-225.

10 A. PROST, "Mémoires locales et mémoires nationales : les monuments de 1914-1918 en France", in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 167, VII.1992, p. 42.

11 A. BECKER, *Les monuments aux morts. Patrimoine et mémoire de la Grande Guerre*, Paris, 1989, p. 22.

12 A l'heure actuelle, les études sur les monuments en Wallonie n'abondent pas et se basent essentiellement sur la typologie d'A. Prost. Citons : A. GUILITTE, *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans les communes du grand Namur (1919-1932)*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1987; Id., "Sémiologie et typologie des monuments aux morts namurois de la guerre 14-18", in *Le Guetteur wallon*, 1989, n° 3, p. 91-95; B. D'HUYVETTER, *Mémoire de pierre, mémoire de guerre*, Mouscron, 1990; M. PIERRE, *Les*

d'organiser quantitativement les données traditionnellement prises en compte par les chercheurs. Nous étudierons les différents types de monuments, leur localisation, l'époque de leur érection, les éléments figuratifs les plus souvent présents et les inscriptions les plus courantes. La seconde étape, plus enthousiasmante, tentera de dépasser la simple typologie pour répondre à des questions qui nous semblent plus fondamentales. Allant au-delà de la méthodologie quantitative, lourde mais rassurante, cette deuxième étape ambitionnera de sonder les représentations mentales des générations qui vécurent dans le souvenir de la 'Grande Guerre'. Comment dépasser le stade de la typologie sèche et insuffisante sans tomber dans celui de la description fastidieuse de chaque monument ? Comment organiser cette richesse de témoignages qui nous parlent de mort, de guerre, de gloire, d'immortalité, de patrie, etc ? Contrairement au laconisme qui caractérisera les hommages rendus aux victimes des conflits ultérieurs (40-45, Corée, Rwanda, Yougoslavie ?), les monuments consacrés à la guerre 14-18 osent une représentation concrète ou allégorique de ces concepts. Ils ne peuvent, bien sûr, évoquer de façon absolue l'indicible, mais ils proposent des définitions particulièrement intéressantes et éclairantes sur la façon dont une population perçoit et comprend des réalités universelles et intemporelles. Une telle recherche apporte donc une véritable contribution à l'histoire des mentalités. Plutôt que de classer ces monuments dans des catégories-carcans, nous proposons de découvrir les réponses qu'ils apportent, avec parfois des nuances selon les régions, aux questions fondamentales que posent la guerre et la mort, mais aussi la construction d'une identité et la recherche d'une reconnaissance.

II. Les monuments en chiffres

Répartition géographique

Durant l'entre-deux-guerres, trois cents monuments, au moins, ont été érigés dans l'ensemble des 151 communes soumises à nos recherches. Il ne fait aucun doute que ce chiffre, déjà important puisqu'il révèle une moyenne de deux mémoriaux par commune, est inférieur à la réalité. Certains travaux ont mis en évidence la présence avérée de plaques commémoratives ou de constructions plus complexes qui avaient disparu suite à la fusion des communes ou à cause des dégâts occasionnés par la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la région de Bastogne et dans la ville de Nivelles. De plus, l'analyse approfondie des œuvres commémoratives érigées dans la ville de Liège pourrait certainement fournir la matière pour un mémoire tant la production

monuments, les plaques et les stèles commémoratives des première et deuxième guerres mondiales dans les communes de Virton et Tintigny, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1992; A. TIXHON, Le souvenir des massacres du 23 août 1914 à Dinant. Etude des commémorations organisées durant l'entre-deux-guerres, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1995; A. COLIGNON, "Le 'Beffroy de la Victoire' : un lieu de mémoire belgo-wallon avorté", in L. COURTOIS & J. PIROTTE (dir.), Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 217-244.

y est importante. Dès lors, toutes les commémorations mineures n'ont sans doute pas été découvertes.

Ces réserves étant faites, on peut néanmoins identifier les localités les plus productives et celles qui n'ont pas pu, ou pas voulu, multiplier les hommages aux victimes de la guerre. Un premier critère de distinction est évidemment la taille de la localité. Bénéficiant de ressources plus importantes, les villes peuvent plus facilement se permettre des dépenses pouvant être jugées inutiles dans un contexte de reconstruction nationale surtout. De plus, l'existence d'institutions (écoles, administrations, casernes, cercles sportifs, etc.) dans leurs murs favorise l'érection de monuments propres aux membres de celles-ci. Ainsi, les chefs-lieux de province (Liège et Arlon) ainsi que d'arrondissement (Tournai) disposent chacun de plus d'une dizaine d'œuvres commémoratives. Tamines et Andenne respectent, évidemment, leur statut de 'cité martyre', tandis que la station thermale de Spa investit dans l'embellissement de ses parcs et places. Tous les monuments érigés dans ce centre de villégiature sont ornés de bas-reliefs ou de statues, souvent imposantes. Malgré son titre de chef-lieu d'arrondissement, Nivelles semble moins prompt à célébrer ses morts. Cependant, les destructions subies lors du bombardement de 1940 peuvent avoir effacé des traces de commémorations. En effet, les bombes ont surtout endommagé le centre-ville, siège des institutions traditionnellement choisies pour accueillir les hommages rendus aux morts de 1914-1918 (Hôtel de Ville, Collégiale, écoles, etc).

Quant aux autres communes issues de la fusion de 1977, nous pouvons les classer en trois grandes catégories. Dans la première, la moyenne des monuments érigés ne dépasse pas 1,5 par localité. C'est le cas de toutes les communes de notre échantillon situées au nord du sillon Sambre et Meuse : Seneffe, Gembloux, Eghezée, Fernelmont et Hannut. Nivelles, Tournai et Tamines ne se retrouvent pas, bien sûr, dans cette catégorie, pour les raisons énumérées plus haut. Par contre, on y recense aussi Bernissart, Quaregnon, Bastogne et plus curieusement Hastière. Cette dernière, dévastée et soumise à de sanglantes fusillades en août 1914, ne manifeste pas de façon ostensible le souvenir de ces horreurs. Bastogne, par contre, n'a guère gardé de témoins matériels antérieurs aux terribles combats de l'hiver 1944. Les restes défigurés du monument érigé en 1928 illustrent parfaitement la situation et expliquent pourquoi la moyenne des monuments construits avant 1940 est si faible. L'invasion de 1914 n'a pas causé d'énormes dommages à Bernissart, tandis que l'esprit commémoratif de Quaregnon semble teinté d'un pacifisme non dissimulé comme en témoigne son unique mais très original monument (nous y reviendrons).

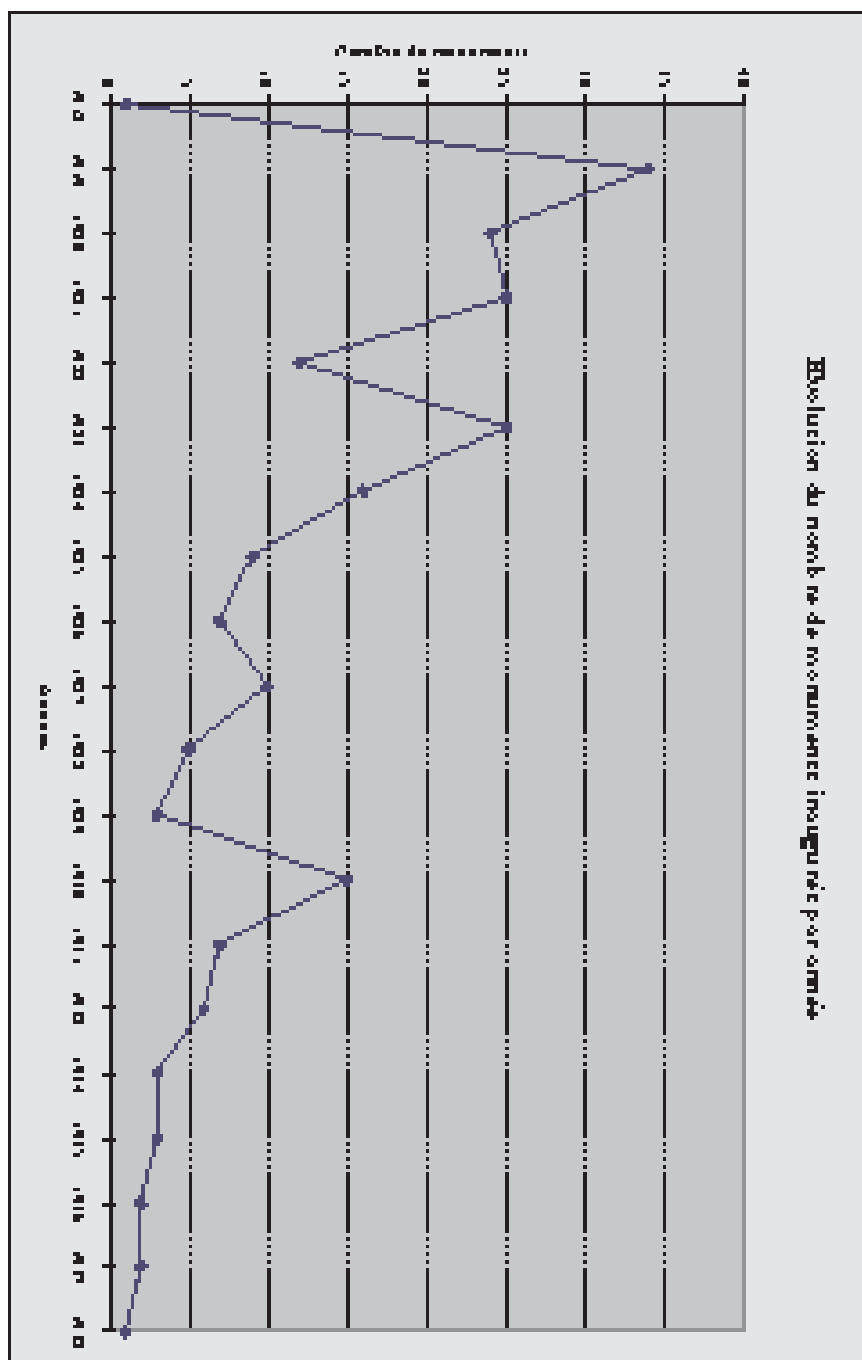
La Louvière et Binche sont dans une catégorie intermédiaire. Inférieure à la moyenne générale, la production commémorative de ces communes n'en est pas moins intéressante au point de vue de la qualité des monuments érigés. Enfin, plusieurs communes sont au-dessus de la moyenne, alors qu'elles ne peuvent, à proprement parler, être qualifiées de villes. Elles se trouvent toutes dans des régions ayant vécu d'importants affrontements ou de sanglantes exactions durant l'été 1914. Il s'agit surtout de la région sambrienne



• Fig. 2. Houdeng-Goegnies : Monument de la place de Goegnies, par Gaudier-Rembaux (inauguré le 21 octobre 1923).
(Photo Anne Fachinat)

entre Charleroi et Namur (cette zone peut sans doute s'étendre vers l'est en direction d'Andenne et vers le sud en direction de Dinant), de la région liégeoise (il faudrait d'autres recherches pour confirmer cette première impression) et, dans une moindre mesure, de la petite commune d'Erezée. On peut également ajouter le sud de la province de Luxembourg comme le confirme l'étude sur les monuments d'Arlon et surtout le mémoire de M. Pierre sur les communes de Virton et Tintigny¹³.

13 M. PIERRE, *op.cit.*



Ainsi, nous disposons d'une première ébauche d'une géographie de l'effort commémoratif de la Grande Guerre en Wallonie. A première vue, et sous réserve des nouveaux apports que les recherches ultérieures devraient fournir, une différence certaine se marque entre les régions qui assistèrent concrètement à l'invasion et celles qui furent traversées sans dommage. Les localités du plateau hesbignon semblent adopter un comportement sensiblement différent des communes sises dans les vallées de la Sambre et de la Meuse. Dans ces zones ayant connu la réalité de la guerre, plusieurs monuments se côtoient : le monument aux combattants et aux déportés de la commune, le monument aux soldats français tombés sur le sol local ou celui aux civils fusillés "sauvagement" par les troupes ennemies.

Répartition chronologique

La date à laquelle les autorités communales ont pris la décision de construire un monument est souvent impossible à retrouver (surtout depuis la fusion des communes et les destructions d'archives qui ont suivi). Les quelques dates que nous connaissons ne permettent pas d'étude statistique fiable. Toutefois, on peut dire que les décisions sont généralement prises extrêmement tôt, entre 1918 et 1920. Mais de la décision à la réalisation, le lien n'est pas toujours évident. Il existe des communes où la décision n'aboutira jamais, d'autres où il faudra attendre plus de dix ans. C'est le cas, par exemple, d'Andenne qui inaugure en grande pompe son monument le 26 octobre 1930, alors que la décision avait été prise dès le 19 avril 1919.

Si les dates de décision posent des problèmes quasi insolubles aux chercheurs, les dates d'inauguration, plus faciles à retrouver grâce à la presse notamment, permettent une étude plus solide. En effet, pour 210 monuments sur 295, soit 70 % de l'échantillon, nous connaissons l'année de l'inauguration. La courbe que dessine l'évolution chronologique des inaugurations ne révèle pas de grandes surprises. L'essentiel de l'effort commémoratif est réalisé dans les premières années qui suivent l'armistice. Jusqu'en 1924, le rythme des érections de mémoriaux reste élevé, mais diminue lentement. On peut, d'ailleurs, se demander si cette diminution ne s'explique que par l'usure du temps ou si le Pacte de Locarno y joue un rôle. L'année 1930, célébrant le centenaire de l'indépendance de la Belgique, vient briser cette décroissance. Les festivités rappelant les évènements de septembre 1830 sont surtout l'occasion de commémorer, une fois de plus, l'héroïsme de ceux qui "sauvèrent la Patrie". Les fêtes du centenaire, d'ailleurs, commencent le 20 juillet par un gigantesque "Défilé de la Victoire" où seuls les soldats, les veuves et les souvenirs de guerre sont à l'honneur¹⁴. En outre, comme cela avait déjà été le cas pendant

14 Ce défilé fut un succès, malgré l'appel au boycott du *Standaard* et des *VOS* qui redoutaient une manifestation fransquillonne, et du *Peuple* qui craignait une manifestation fasciste et militariste. La presse unanime fut impressionnée par la multitude d'anciens combattants venus des quatre coins du pays jusqu'à Bruxelles. Même les deux journaux cités déclarèrent que le défilé fut profondément émouvant.

la guerre¹⁵, les rapprochements entre le courage des volontaires de 1830 affrontant l'armée hollandaise et la vaillance des petits soldats belges résistant aux puissantes troupes impériales, ainsi qu'entre Léopold Ier, père fondateur de la Belgique, et le roi Albert, sauveur de la Patrie, sont facilement réalisés. De même, la neutralité abandonnée en 1918 produit une littérature qui présente la Grande Guerre comme une nouvelle naissance de la Belgique plus grande et plus adulte et qui considère, dès lors, la neutralité d'avant 1914 comme le symbole de "l'enfance de la Belgique"¹⁶.

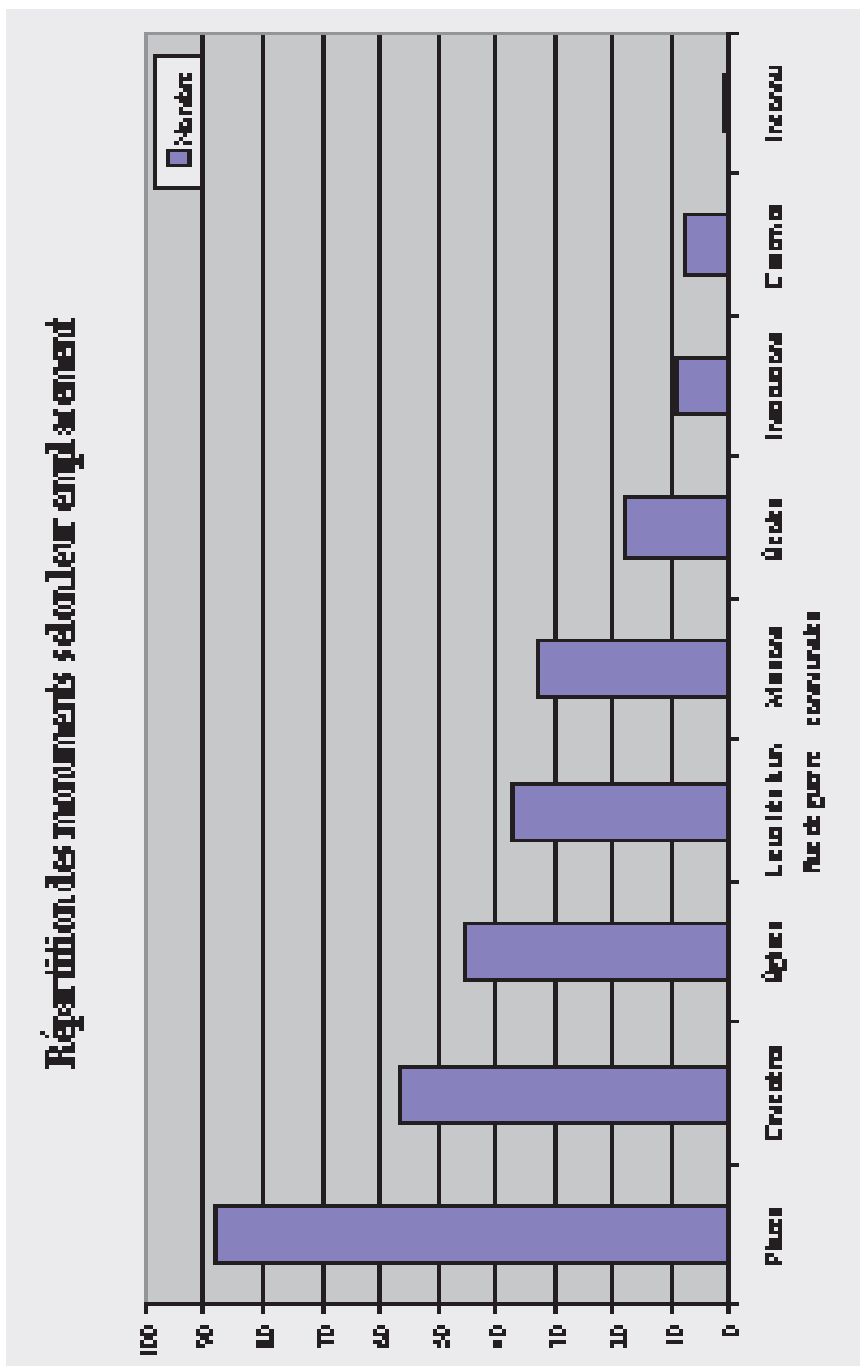
Le phénomène des inaugurations tardives (après 1930) est intéressant car il révèle un comportement anachronique. S'il est naturel d'élever un mémorial aux morts de la Grande Guerre dans les années 1920, quels motifs poussent certaines communes à rappeler le souvenir d'événements s'étant déroulés plus de dix ans auparavant ? Près de 40 monuments sont encore érigés entre 1930 et 1940. Ces inaugurations peuvent s'expliquer par la commémoration d'un événement particulier lié directement ou indirectement à 1914-1918 (centenaire de l'Indépendance, mort du roi Albert), par la persistance particulièrement forte du souvenir ou, à l'inverse, par le peu d'empressement à commémorer la 'Grande Guerre'. Ainsi, des lieux de mémoire particulièrement bien entretenus sont encore honorés fastueusement dans les années 1930 (Andenne [fig. 1], Seilles, Chartreuse, Cimetière militaire de Le Roux, de Péronnes). De même, les casernes de plusieurs régiments ayant pris part aux combats de 1914-1918 multiplient les hommages rendus à leurs anciens "tombés au champ d'honneur" (Liège, Arlon). A l'inverse, certaines localités ne se montrent guère empressées d'assumer leur devoir de mémoire. Certaines difficultés, financières ou politiques, peuvent également avoir retardé la concrétisation d'une décision largement antérieure. Les communes en question érigent leur premier et souvent seul mémorial après 1930. C'est le cas de Wasmuël, Vezin, Freylange, Fouches, Cortil-Wodon, Forville et Hannut. Il est aussi intéressant d'observer que le monument aux morts de Hastière consacré aux combattants n'est seulement réalisé, de façon fort simple, qu'en 1932.

Les emplacements

Plus que la forme du monument ou les inscriptions qui y seront gravées, l'emplacement où celui-ci sera érigé est souvent l'objet des débats les plus virulents. L'enjeu est en effet de taille. L'impression laissée par le mémorial varie, évidemment, selon l'environnement qui l'accueille, le recul qui lui est donné et l'ambiance qui l'entoure. Sur les 295 monuments qui composent notre échantillon, la moitié se concentre, soit sur les places publiques, soit dans les cimetières. Lorsque les échos de certaines assemblées communales

15 Dès le 5 août 1914, la presse parle du 4 août comme d'une seconde naissance de la Belgique dont le roi Albert est le fondateur comme le fut jadis Léopold Ier. Cfr *La Chronique* et *Le XXe siècle*, 5.VIII.1914, p. 1.

16 Cette neutralité avait été imposée par les cinq grandes puissances de l'époque comme condition de son existence (traités de 1831 et 1839).



nous sont parvenus, ceux-ci nous révèlent, il est vrai, cette hésitation entre ces deux localisations fortement symboliques. La place du village, qu'elle soit proche de l'église, de la maison communale ou des deux à la fois, ainsi que les espaces dégagés au cœur de la cité constituent des lieux où la communauté se rencontre et vit. C'est là que sont organisées les principales activités communautaires (marché, festivités locales, manifestations culturelles, sportives et parfois religieuses) mais aussi les rencontres avec les habitants d'autres contrées (échanges commerciaux, visites). Sur ces places, les monuments deviennent le visage de la communauté. Symbolisant la vie locale, ils s'adressent aux habitants, mais aussi aux 'étrangers' de passage pour exprimer un message, pour dire, pour parler aux vivants. Le mémorial doit être vu de loin. Il doit magnifier l'héroïsme des enfants du pays et, par la même occasion, doit être la fierté des autochtones.

Le cimetière, aussi, constitue un espace hautement communautaire. Les générations de villageois ou de citadins qui se sont succédés sur la même terre, y sont rassemblées. Chaque enterrement est une occasion pour une partie plus ou moins grande de la communauté de se réunir et de partager des souvenirs, des deuils et des espérances communs. L'endroit se veut, bien sûr, plus calme et destiné, avant tout, au recueillement. Les relations avec les morts y sont privilégiées, mais les pierres tombales s'adressent aussi aux vivants. Les cimetières de l'entre-deux-guerres sont ornés de cénotaphes et de caveaux souvent très imposants. Ceux-ci révèlent le rang de certaines familles, la piété extravagante de quelques individus, l'attachement filial de certaines personnalités, etc. Dans ce cadre, lors de l'occupation, la parole est même plus libre que sur les places publiques. Les cimetières peuvent alors devenir de véritables lieux de résistance. Ainsi, à Feluy, un monument érigé en pleine guerre (1916), s'écrie : "L'union fait la force et la liberté" et ajoute : "Vaincre ou mourir". Après la fin de la guerre, les monuments érigés dans ces lieux de repos adoptent un autre ton, surtout s'ils renferment, en leur sein, les restes des héros rapatriés dans leur terre natale. Cependant, tous ne possèdent pas un caractère funéraire par le seul fait d'être construits au milieu d'un champ de tombes. Les cimetières militaires, par exemple, surtout s'ils sont occupés par des soldats français, exaltent davantage le courage et la vaillance des combattants et ne sont pas caractérisés par un dépouillement invitant au recueillement (Arlon, Belle-Motte). On trouve même, au milieu des sépultures de Floreffe, une des représentations les plus réalistes des combats de tranchées ¹⁷. A Franière, dans la même commune, c'est une scène de déportation, où la tragédie l'emporte sur la narration authentique des faits, qui est présentée aux yeux des passants.

D'autres emplacements laissent moins de prise au libre choix. Ils s'imposent d'eux-mêmes parce qu'ils ont été le théâtre d'événements particulièrement tragiques : lieux de fusillade (Tamines, Andenne, Arlon, Chartreuse, place du XX août), lieux de combats

¹⁷ Il s'agit de la tombe du soldat français Adelin Remy. Entourée de six obus, elle est surmontée d'une stèle avec un bas-relief où l'on voit des fortifications, une explosion d'obus, deux canons dont un renversé, un soleil au loin et le buste d'un soldat casqué sur la droite.

(Belle-Motte, Tournai, Tamines, Moxhe), lieux de rassemblement des déportés (Franière, Arlon, Nivelles). De même, les institutions provinciales liégeoises ne laissent que peu de latitude aux autorités communales pour choisir l'endroit où les plaques commémoratives, dessinées selon les instructions du gouverneur, seront placées. Dans toutes les communes de la province de Liège, les circulaires commandent aux élites locales d'installer ces plaques sur le mur extérieur de la maison communale¹⁸. Cela n'empêchera toutefois pas quelques communes d'ajouter un deuxième monument ailleurs.

Les autres provinces ne se prononcent pas d'une façon aussi contraignante¹⁹, le gouvernement non plus. Par contre, ce dernier accorde des subsides aux "monuments de qualité"²⁰. Mais l'aide accordée par le gouvernement implique qu'il ait son mot à dire sur le sujet. En fait, l'immense majorité des communes érige ses monuments sans le concours de l'Etat. Cette absence de participation au financement a comme contrepartie la liberté communale : l'Etat limite sa participation à la surveillance des procédures et au respect des lois en vigueur, mais il n'est pas en mesure d'imposer une vision officielle de la mémoire de guerre. En 1919, également, le gouvernement invite toutes les communes belges à planter un 'arbre de la victoire' le 22 novembre 1919, date du premier anniversaire de la rentrée du Roi dans sa capitale²¹. Il est difficile de savoir si ce vœu a été honoré. En effet, rares sont les archives communales qui en parlent²².

Certaines institutions désireuses de rendre hommage à leurs morts ne conçoivent évidemment pas d'ériger leur plaque commémorative en dehors de leur enceinte. Les régiments militaires choisissent le cœur de leur caserne, les écoles préfèrent leur cour de récréation ou leur hall d'entrée, un club sportif opte pour son stade, la gare et la poste privilégient leur salle des pas perdus, etc. L'important est d'établir ces lieux de mémoire dans les endroits où la vie communautaire de l'institution est la plus intense. Encourager l'attachement des membres d'une communauté aux plus héroïques d'entre eux, c'est aussi entretenir la cohésion du groupe et le sentiment de sacrifice pour le bien commun. *In fine*, l'institution utilise le monument pour diffuser les valeurs qui la fondent et pour consolider les liens communautaires.

Le choix des murs extérieurs ou intérieurs de l'église paroissiale semble plus ambigu. Dans les régions rurales, traditionnellement catholiques, il arrive que l'église accueille la

18 *Dépêche de la Députation permanente aux Administrations de la Province de Liège*, 24.IV.1919 (ARCHIVES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES DE PÉPINSTER, boîte n° 5, fardé 20).

19 Ainsi, par exemple, le gouverneur de la province du Hainaut se contente d'émettre des conseils afin "de ne point favoriser la multiplication des monuments" (*Mémorial administratif de la province de Hainaut*, 1919, n° 94, p. 1.248).

20 La question du financement des monuments par l'Etat est officiellement débattue à la Chambre et au Sénat, les 11 et 12 juin 1919. Le gouvernement limitera très fortement cette intervention, à concurrence d'un tiers du montant et à la condition que le monument offre un "caractère artistique".

21 *La Meuse*, 6.X.1919, p. 2.

22 Il n'est fait mention de ce type d'action que dans les archives communales de Loncin, d'Ans et d'Alleur.

plaque commémorant la mort des combattants et déportés. Cette situation se présente dans les villages des communes de Nivelles, Bastogne et Arlon. Elle est également fréquente dans les localités entourant Eghezée, Fernelmont, Floreffe et Fosses, mais sans y être exclusive. Ailleurs, les cas sont rarissimes. On peut trouver des plaques commémoratives à l'intérieur des lieux de cultes, mais ces monuments rappellent le souvenir des membres de la paroisse. Celle-ci est alors assimilée aux autres institutions particulières qui honorent leurs morts. Ainsi, à Liège, Andenne, Courcelles ou encore Gouy, les mémoriaux s'adressent explicitement aux seuls membres de la paroisse et non pas "aux enfants de la commune".

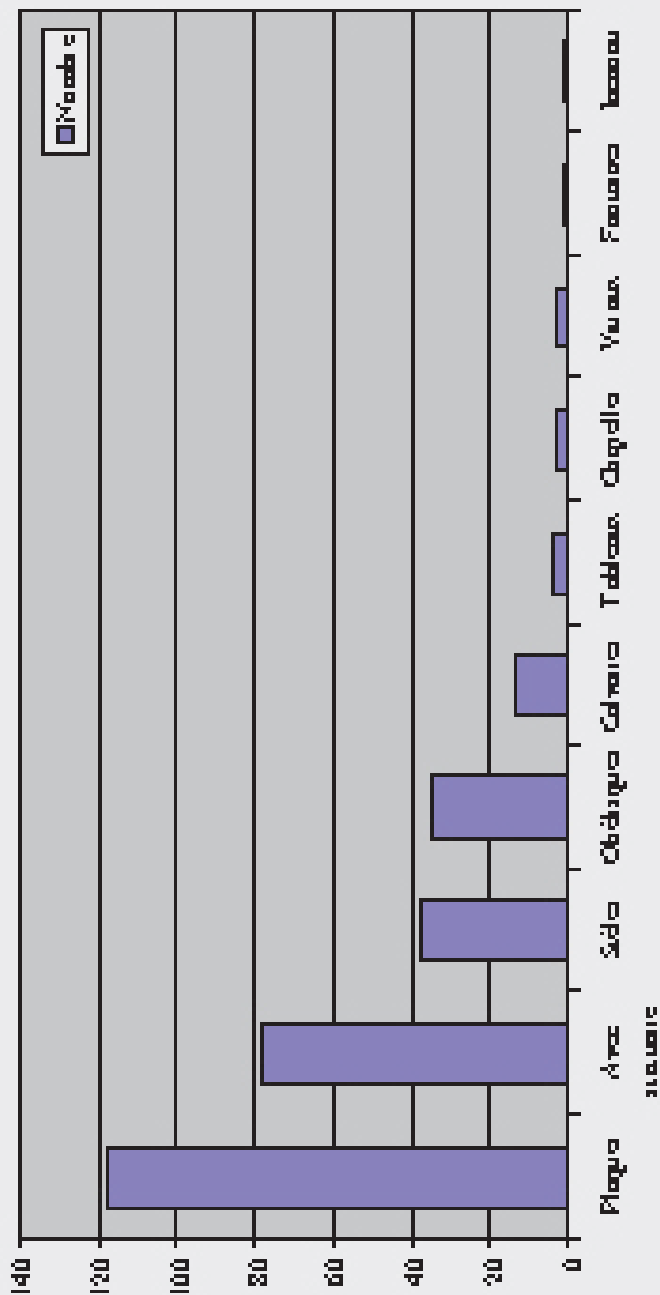
Les différents types de monuments

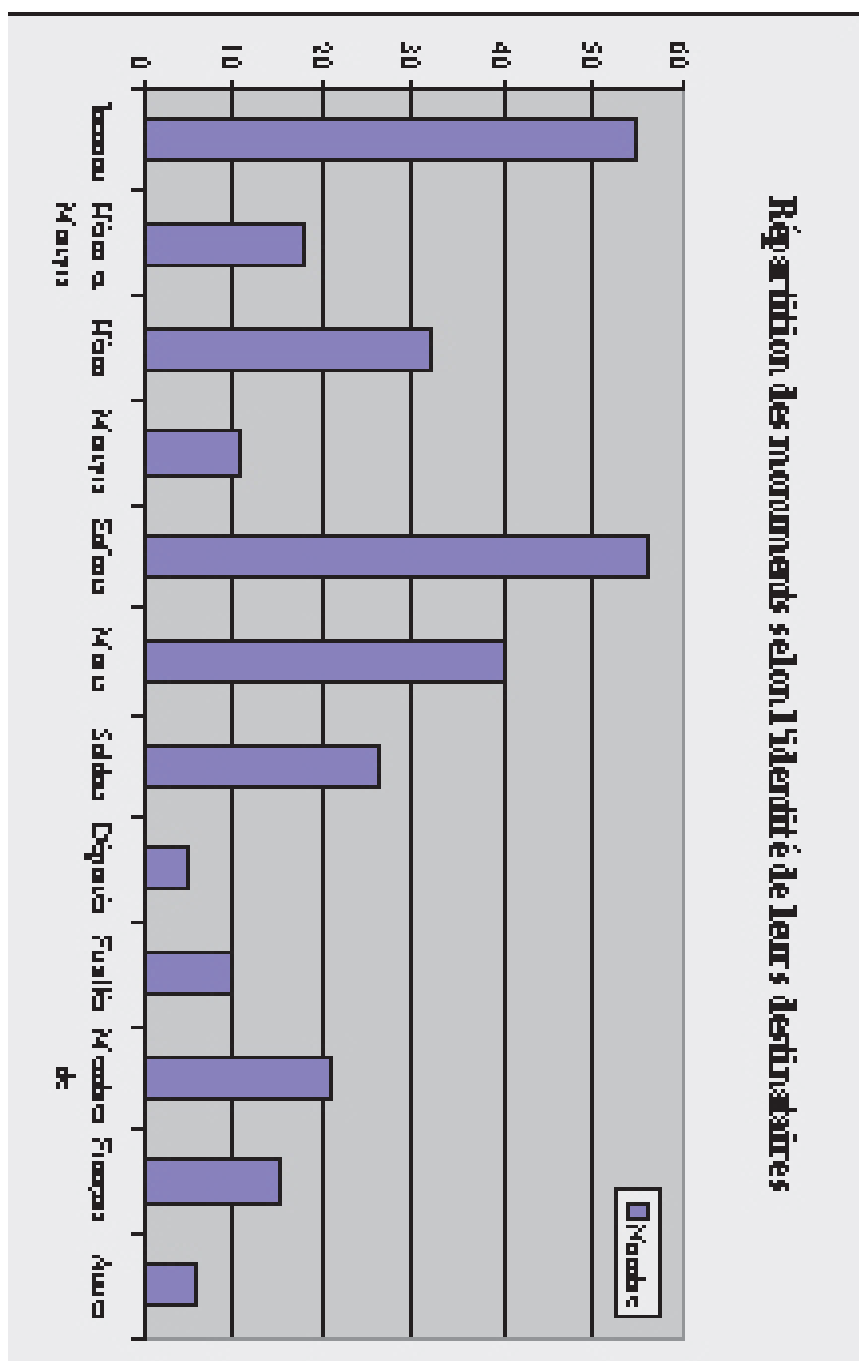
Sur ces divers lieux consacrés désormais à la mémoire, il est possible de rencontrer quatre grands types de construction. La plus simple (plaque) et la plus compliquée (monument à statuaire) sont les plus fréquentes. Ensemble, ces deux types représentent 66 % de l'ensemble de l'échantillon (respectivement 40 et 26 %). Après, viennent les stèles (13 %) et les obélisques (12 %). Le choix entre ces différentes catégories de mémoriaux est lié à deux facteurs essentiels : les ressources dont dispose le comité pour l'érection du monument et la sélection préalable d'un lieu d'emplacement. Si les revenus sont suffisants, c'est-à-dire au moins 15.000 francs, les décideurs peuvent envisager une représentation figurée. En dessous de ce montant, il faut se résigner à ériger une simple stèle, un obélisque pas trop grand, voire une solide plaque. Or, pour récolter une telle somme, le plus souvent grâce à une souscription publique agrémentée d'un don communal, la population de la localité doit être importante, à moins que l'existence d'une industrie prospère sur le territoire de la commune ne supplée à la générosité des citoyens²³. Dès lors, il n'est guère surprenant de constater que la majorité des monuments à statuaire ont été élevés dans les villes et dans les communes industrielles du Hainaut. Par contre, dans les campagnes namuroises et luxembourgeoises, la faiblesse des fonds conduira à des œuvres commémoratives plus modestes.

Quant aux emplacements sélectionnés par le décideur, ils influencent directement le type de monument. Si, comme c'est le cas une fois sur deux, le comité a choisi le cimetière communal ou la place du village, on ne peut généralement pas fixer une simple plaque à l'une de leurs extrémités. Le lieu étant largement ouvert, il faut un monument remplissant un espace relativement grand. Dans les trois quarts des cas, une statuaire ou un obélisque viendra agrémenter une place publique. Les ressources disponibles servent, le plus souvent, à trancher en faveur de l'un ou l'autre. Dans les cimetières, une fois sur trois, c'est la simple stèle, semblable aux tombes qui l'entourent, qui rencontre les faveurs des associations commémoratives. Légèrement plus grande que les autres

²³ Comme c'est le cas à Houdeng-Goegnies avec les charbonnages de Bois-du-Luc.

Répartition des monuments selon le type





caveaux, cette pierre funéraire indique le lieu où sont ensevelis les corps des héros qui ont été rapatriés. Moins discrets, les obélisques et les monuments à statuaire insistent davantage sur la qualité des morts dont ils sont chargés de perpétuer le souvenir. Placés au milieu de l'allée centrale ou près d'un carrefour important, ils attirent l'attention sur eux. Appelant les vivants, ils leur rappellent les noms des valeureux combattants et des malheureux déportés. Leur mort mérite un instant de recueillement, mais interpelle aussi les passants et les invite au même dépassement de soi au service des causes qui justifient un tel sacrifice.

Dans les autres emplacements, les plaques sont largement majoritaires, excepté dans les casernes et sur les lieux rappelant des événements particuliers (elles y restent toutefois présentes pratiquement une fois sur deux). Placées, logiquement, contre le mur d'une institution particulière, elles ont un caractère plus intimiste. Pour les voir et lire leur message, le spectateur doit être un habitué et plus seulement un passant. Membre assidu d'une communauté scolaire, religieuse, sportive ou professionnelle, il peut facilement (mais de moins en moins aisément au fil du temps) mettre un visage, une silhouette derrière un nom inscrit en lettres d'or sur le tableau d'honneur de l'institution qu'il fréquente. De même, les écriteaux affichés sur les murs intérieurs ou extérieurs des maisons communales s'adressent aux citoyens exerçant leurs activités civiques : démarches administratives, cérémonies civiles, visites aux autorités communales. Dans le même ordre d'idées, l'installation de ce type de monuments aux abords des lieux de culte exige une fréquentation assidue des offices religieux de la part des fidèles pour que ceux-ci puissent lire les plaques commémoratives. Dans les régions rurales, cependant, tous les habitants sont considérés comme des pratiquants assidus. L'exercice du culte s'assimile, dès lors, à l'activité communautaire la plus fréquente et la plus importante. Dans ce contexte, les écriteaux appliqués aux murs de l'édifice religieux peuvent se rapprocher des obélisques et des monuments à statuaire installés au cœur des places publiques et des cimetières. Attirant le regard des passants, ils rappellent les faits du passé en donnant des leçons pour l'avenir.

Les inscriptions

Qu'elles soient gravées sur les plaques commémoratives ou scellées dans les monuments plus élaborés, les inscriptions sont, le plus souvent, choisies par les décideurs. Cette situation explique sans doute l'extraordinaire diversité qui caractérise les messages inscrits sur ces mémoriaux. Si l'observateur non averti considère que toutes ces maximes sont stéréotypées et semblables, le chercheur est surpris, quant à lui, par la multiplicité des synonymes utilisés et les nombreuses nuances apportées à une expression qu'il pensait universelle. En effet, "La commune de ... à ses enfants morts pour la Patrie" semblait, à première vue, s'imposer partout. En fait, le sujet reconnaissant n'est précisé que dans la moitié des cas, les destinataires, d'une grande variété, étant identifiés dans 80 % des inscriptions de notre corpus. Quant au motif du sacrifice consenti par les victimes du conflit, il n'apparaît que sur 40 % des monuments de notre échantillon.

Monuments de la guerre 1914-1918 en Wallonie

Sur 55 de nos 295 mémoriaux, soit 18 %, les destinataires restent inconnus. L'inscription peut être totalement absente ou organisée selon un autre schéma. Ainsi, les plaques proposées par les institutions provinciales liégeoises imposent une phraséologie plus descriptive et insistent d'abord sur les exactions commises par l'envahisseur : "Les Allemands ont brûlé [autant] de maisons, ils ont assassiné [autant] d'habitants. Sont tombés aux champs d'honneur ...", etc. De même, sur certains lieux de massacres ou de combats, les écriteaux apostrophent les passants et annoncent : "Ici, les hordes teutoniques ont fusillé...", etc. Dans certains lieux de culte ou cimetières, un laconique "RIP" vient ponctuer la liste des morts de 1914-1918, ou alors une prière invite les fidèles au recueillement et à la reconnaissance. Enfin, dans quelques rares cas, une citation vient ajouter du sens à un monument dont la statuaire exprime déjà un certain message. Sur le mémorial consacré à Gabrielle Petit ²⁴, on peut lire, par exemple : "Vous allez voir comment une femme belge sait mourir".

Dans tous les autres cas, les destinataires sont clairement identifiés. Le plus souvent, ils sont qualifiés d'enfants ou de morts. Les termes généraux priment (45 %). Plus précises, mais tout aussi larges, les expressions "nos héros et martyrs" ou "nos combattants et déportés" révèlent le même souci de ne pas séparer les militaires et les civils dans l'hommage rendu aux victimes du conflit. Cette volonté se retrouve sur les plaques commémoratives élevées par des institutions à leurs "membres", à leurs "agents" ou à leurs "anciens élèves". Lorsque le texte se veut plus sélectif, c'est davantage pour saluer la bravoure des "héros", "soldats" et "combattants" (20 %) que pour s'insurger contre le sort réservé par l'envahisseur aux civils. 8 % des inscriptions, seulement, sont exclusivement destinées aux "martyrs" (4 %), soit aux "fusillés", soit aux "déportés". Ces catégories prises séparément ont même un pourcentage inférieur aux héros français tombés durant l'invasion. Ainsi, dans près de trois quarts des cas, les soldats sont clairement identifiés comme les destinataires des œuvres commémoratives. Dans l'ordre établi par les listes nominatives, ils arrivent également presque toujours en première position. Le souvenir de la guerre est donc prioritairement, mais non exclusivement, un souvenir adressé aux combattants.

Le terme "enfant", celui qui revient le plus souvent dans notre échantillon (19 %), est intéressant parce qu'il révèle le rapport filial entre la communauté et ses membres. De même, les articles possessifs "nos" ou "ses" accompagnent très souvent le substantif "morts". En règle générale, le motif de cette disparition est rarement précisé. Cependant,

²⁴ Gabrielle Petit (1893-1916), résistante de 1914-1918. En 1914, elle s'enrôle comme quêteuse dans la Croix-Rouge et rejoint, en juillet 1915, la Hollande, puis accepte de faire partie du service de renseignements britannique en Belgique occupée. Chargée d'identifier les troupes allemandes stationnées dans la région de Tournai, elle assure aussi la diffusion de *La Libre Belgique* clandestine et aide de jeunes volontaires à rejoindre l'armée belge. Arrêtée le 2 février 1916 par l'occupant, elle est condamnée à mort le 3 mars et exécutée le 1er avril au Tir National. Voir à ce sujet : G. LEFEBVRE, *Biographies tournaisiennes des XIXe et XXe siècles*, Tournai, 1990, p. 201-202.

lorsque les destinataires sont identifiés comme étant des enfants ou des membres d'une institution, l'inscription affirme majoritairement (60 et 70 %) que leur sacrifice a été consenti pour la "Patrie". Cette terminologie familiale (Parents - enfants) est éclairante : elle évoque une relation idéale entre le groupe qui rend honneur aux individualités qui la composent et ceux qui, par leur comportement, font la gloire de cette collectivité. Ainsi, la mort, fin de l'individu, conduit à l'immortalité de la communauté à laquelle il appartient. Dès lors, ces anonymes reçoivent le privilège de voir leur nom gravé dans la pierre pour l'éternité. Parmi ces glorieux morts, une hiérarchie est cependant établie entre ceux qui ont "volontairement" donné leur vie et ceux qui ont subi leur destin. Les civils, ainsi, ne meurent pas "pour la Patrie", mais à cause de l'envahisseur. Les fusillés ont été assassinés par les "barbares allemands" et les déportés ont succombé aux mauvais traitements durant leur "exil en Allemagne". La mention de l'ennemi est exclusivement réservée à ces deux cas. Quant aux victimes militaires, les armées impériales semblent totalement étrangères à leur destin. Les soldats ont donné leur vie pour la collectivité. Ils en sortent glorifiés. Les civils, par contre, ont été martyrisés par l'Allemagne. Ils sont victimisés. Les premiers n'ont pas besoin d'un coupable, mais bien de l'exaltation du principe qui justifie leurs sacrifices. Les seconds pointent du doigt le responsable de leurs malheurs. Ils lui réclament réparation et crient vengeance (nous y reviendrons).

En guise de remarque, nous pouvons constater la rareté, mais non l'absence, de l'expression "morts pour la Belgique". A cet égard, il est intéressant de rapporter l'exemple éclairant du petit cimetière de Vitriaval dans la commune de Fosses. Les corps des soldats locaux morts sur le front de l'Yser y ont été inhumés auprès de ceux des combattants français décédés lors de l'invasion de 1914. A côté de la stèle honorant l'ensemble de ces héros, trois croix viennent en outre rappeler le souvenir particulier de certains d'entre eux. Sur la tombe d'un défunt local, il est inscrit : "Ici repose Deboute Jean-Baptiste (...) tombé pour la Patrie". Moins d'un mètre à côté, sur la sépulture d'un lieutenant français, on peut lire : "Claude Leduc (...). Mort pour la France". La distinction est nette, sans discussion. Ainsi, à l'époque où l'identité belge est la plus forte et la plus ancrée dans la mentalité des habitants du Royaume, ceux-ci hésitent et renoncent à assimiler clairement la Belgique à cette Patrie pour laquelle ils ont consenti tant de sacrifices.

Dans 7 cas sur 295, l'inverse a été constaté. Dans deux localités de la commune d'Hastière ainsi qu'à Grand-Leez, dans le cimetière de Gembloux, à Vezin (Andenne) et sur une petite stèle du cimetière de Robermont (Liège), l'inscription utilise le mot "Belgique". On peut encore ajouter à ce modeste échantillon, la phrase orgueilleuse gravée dans le monument de Sclayn (Andenne) : "La race qui asservira les Belges n'est pas encore née". Il est difficile de trouver une explication convaincante à ces exceptions. Au plan chronologique, ces monuments se répartissent de 1924 à 1932. Au plan géographique, six des sept mémoriaux sont situés dans la province de Namur, mais ils ont été érigés dans des communes assez éloignées les unes des autres : Gembloux, au nord (à quelques kilomètres du Brabant); Andenne à l'est (juste à la limite de la province de Liège); Hastière, au sud (pratiquement sur la frontière française).

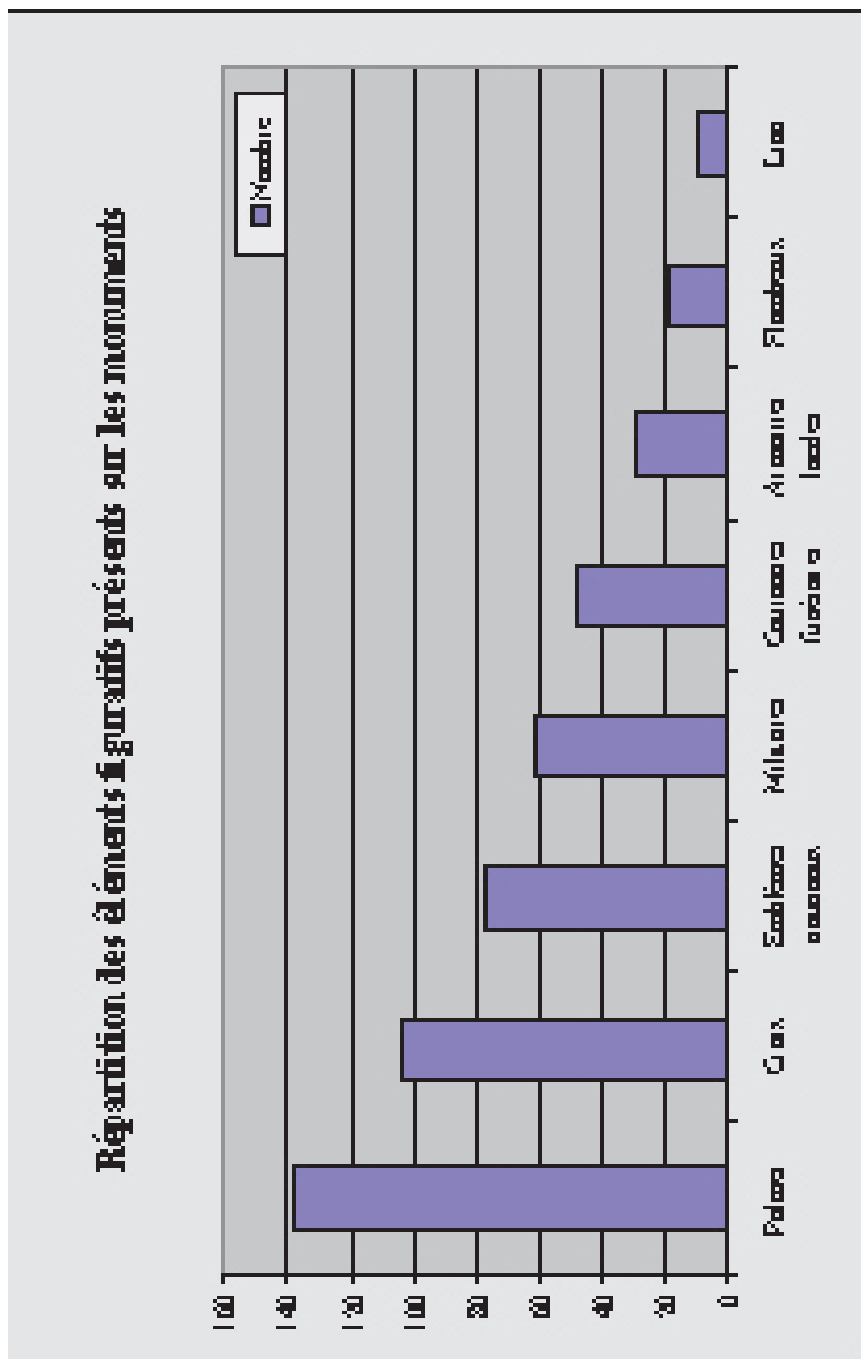
La singularité de cette dernière commune a déjà été signalée plus haut. Elle se confirme. Petite ville martyre, elle élève peu de mémoriaux et leur forme exprime de façon guère originale l'ampleur de la tragédie d'août 1914. Les inscriptions, par contre, y sont plus surprenantes. A Hastière-par-Delà, un imposant christ en croix lance un réquisitoire véhément à l'égard de deux régiments saxons. A Hermeton, une stèle classique énonce de façon catégorique : "ils sont morts pour que vive la Belgique". Jamais, le thème du sacrifice n'a été aussi clairement exprimé. Enfin, à Hastière-Lavaux, à côté de l'expression "morts pour la Belgique", on trouve les mots : "Patrie, Dieu, Famille, Mourir, Souffrir". Ces termes traduisent une expérience douloureuse et tentent de lui donner non pas un mais plusieurs sens. Une telle souffrance pour la Belgique ? Cela semble trop léger peut-être, trop vague sans doute. On précise alors ce concept ambigu : la Belgique, c'est la Patrie, c'est Dieu, c'est la Famille.

Les éléments figuratifs

Toujours accompagné d'une inscription, le monument est le plus souvent orné de quelques éléments figuratifs, voire d'une ample et complexe statuaire. Un dixième seulement de notre échantillon échappe à cette règle. La décoration la plus courante consiste en une simple palme de laurier ou d'olivier (138 fois sur 295, soit dans 47 % des cas). Elle salue l'héroïsme, la valeur et le courage des personnalités honorées par le mémorial. Récompense symbolique saluant le comportement des victimes de la Grande Guerre, elle coûte peu à celui qui la décerne, mais doit apporter la gloire éternelle à celui qui l'obtient. Hommage vague et global, elle se retrouve plus ou moins sur tous les types de monuments et dans tous les emplacements. On peut, cependant, observer une plus grande proportion de palmes sur les plaques commémoratives et sur les monuments s'adressant aux "héros" et aux "combattants".

La croix est un autre symbole fréquent. Présente une fois sur trois, elle domine logiquement dans les cimetières et les lieux de culte. Elle se retrouve majoritairement dans les régions rurales d'obédience catholique. Elle est, par contre, totalement absente des monuments érigés sur les places publiques des localités industrielles. Deux cas intéressants peuvent illustrer parfaitement cette dichotomie. A Strépy-Bracquegnies (La Louvière), le conseil communal dominé par les socialistes choisit une ancienne chapelle funéraire cédée à la commune pour commémorer le souvenir des morts de la Grande Guerre. Cette solution lui permet d'ériger un monument honorable avec des moyens financiers relativement limités. Cependant, le conseil communal estime que les insignes religieux devront disparaître, car ce mémorial "sera dédié à des personnes décédées ou en vie, d'opinions religieuses ou philosophiques diverses"²⁵. A la place, un valeureux coq gaulois surmontera le petit édifice et sera accompagné des armoiries locales ! A Fosses, par contre, le doyen Crespin prend part aux travaux du comité désigné pour la

²⁵ Conseil communal de Strépy-Bracquegnies, séance du 14.IX.1927.



construction du monument et parvient à imposer la croix. Le jour de l'inauguration, il déclare, dans son sermon : "Le comité a accepté (...) - et je tiens à rendre hommage à la correction parfaite et à la largeur de vue de tous ses membres - que la croix dominât ce monument, parce que vous tous, victimes de la guerre, qui reposez en ce cimetière, avez vous même, ou par les vôtres, manifesté votre volonté de reposer à l'ombre de la croix, symbole de votre foi et de vos espérances immortelles"²⁶.

Imposée ou interdite par les décideurs, l'existence d'un insigne religieux est pourtant légitimée par la volonté des destinataires de l'œuvre commémorative. Or, ce souhait reste le plus souvent inconnu ou impossible à déterminer. Il s'agit, en fait, d'exprimer, par l'intermédiaire du monument, l'opinion philosophique dominante ou du moins celle de ceux qui détiennent le pouvoir local. Dans d'autres situations, la croix peut évoquer autre chose qu'un attachement à la religion catholique. Sur les lieux de massacres importants (Tamines, Andenne, Hastière, Arlon, Dinant), un calvaire, parfois de taille imposante, indique l'endroit d'une tragédie particulièrement douloureuse. Il est installé, très souvent, dès la fin de l'occupation²⁷. Produit d'une action spontanée et anonyme, cette manifestation se caractérise par une grande sobriété, mais exprime aussi une émotion très forte. C'est le Golgotha qui est ici évoqué. L'insigne religieux devient le symbole de la souffrance inhumaine endurée par des innocents et leur confère la qualité de martyrs. Mais contrairement à la parole du Christ "Pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font", il réclame silencieusement le châtement des auteurs de ces tueries.

En règle générale, l'omniprésence de la croix dans les régions rurales constitue bien une originalité belge par rapport à la situation française. Annette Becker a bien attiré l'attention sur l'importance de la religion dans les commémorations de la Grande Guerre²⁸, mais ce phénomène est encore assez éloigné de la véritable interpénétration entre le civil et le religieux constatée dans les campagnes belges. Chez nos voisins, une circulaire ministérielle fait clairement la distinction entre les lieux où la croix peut figurer (cimetières) et ceux où elle ne peut orner les monuments (places, mairies, etc.). Dans les zones rurales de Wallonie, par contre, esprit patriotique et religieux ne sont absolument pas distingués ni encore moins opposés. Ainsi, sur la place de Marchovette (Fernelmont), une croix et un drapeau sont enlacés (le même obélisque est visible dans le cimetière de la localité voisine, Hemptinne). De même, à Noville (Bastogne), un obélisque surmonté d'une croix domine la petite place locale. Il est décoré de quelques symboles explicites (drapeau, fusil, casque, sabre) et il affirme : "Vaincre ou mourir -

26 "L'inauguration des Monuments aux morts de la Guerre", in *Les Cloches de Saint-Feullien. Bulletin paroissial de Fosses*, VIII.1923, p. 122-124.

27 C'est le cas, notamment, à Tamines : dès 1918, une croix de bois d'environ 3 mètres de haut est érigée à l'endroit où 383 hommes furent fusillés le 22 août 1914. Elle sera remplacée plus tard par une croix en béton et déplacée sur le côté de la place, lorsque le grand monument aux Martyrs sera érigé en 1926.

28 A. BECKER, *La guerre et la foi...*

Dieu et mon Roi”. Dans les lieux de culte, aussi et même davantage, on retrouve cette union Dieu-Patrie. Sur l’église de Marvie (Bastogne), les fidèles peuvent lire : “Chrétien reconnaissant aux pieds de ton Dieu, prie pour la Patrie”. A Monstreux (Nivelles), la plaque installée dans le sanctuaire religieux propose, sous deux drapeaux tricolores, un petit poème :

“Soldats et déportés, ils ont lutté sans peur
A ces nobles martyrs, nous devons la victoire
Ils ont sauvé le droit, la patrie et l’honneur
La paroisse à jamais gardera leur mémoire”.

Justifier la mort d’êtres chers et la glorifier au nom de Dieu, est-ce pour autant présenter la Grande Guerre comme une pure guerre de religion ? Non, bien sûr. La valeur autour de laquelle religion et patriotisme se rencontrent et s’unissent, c’est le principe du don de soi, du sacrifice au nom d’un intérêt supérieur. De même, la foi en l’éternité et en une vie meilleure acquise grâce au sacrifice sert indéniablement les sentiments patriotiques.

Sur plus d’un quart des monuments, la décoration se compose aussi d’emblèmes nationaux. Comme nous l’avons déjà évoqué, on retrouve principalement le drapeau, mais aussi le blason avec la figure héraldique du lion. Ces insignes sont deux fois plus nombreux que les armoiries locales. Ces dernières sont cantonnées sur les mémoriaux érigés dans les villes et les localités plus importantes. Peu de villages, il est vrai, disposent d’un écusson local. Pour souligner une certaine identité villageoise, Mormont (Erezée) érige, sur sa place, un obélisque surmonté d’une statue de son patron protecteur, Saint-Michel terrassant un dragon. Cette affirmation de l’appartenance villageoise se conjugue, cependant, avec un profond patriotisme national car sous l’archange, on peut voir un médaillon représentant le couple royal, ainsi qu’un lion terrassant un aigle. Le parallélisme est ici double : le local est assimilé au national pour abattre le mal, tandis que la religion est associée à la patrie, une fois de plus, dans la lutte contre les puissances infernales. Quant à la royauté, elle se confond avec le saint patron de la paroisse et apparaît, elle aussi, comme la protectrice de la communauté. Cet exemple illustre, plus encore que l’absence de concurrence entre l’attachement local et le sentiment national, une véritable symbiose entre ces deux niveaux identitaires²⁹. Dans les régions industrielles où l’identité wallonne a vu le jour et pris son essor, l’existence de symboles ou d’inscriptions régionalistes n’a jamais pu être constatée. Ainsi, sur la plaque commémorative commandée par la députation permanente liégeoise, il n’y a aucun élément évoquant la cité ardente ou une appartenance à la province de Liège.

29 Cette symbiose entre identité locale et identité nationale pendant l’entre-deux-guerres, a déjà été mise en évidence par A. SCHWARZENBACH, “Portraits of the Nation. Imagery on Belgian Postage Stamps, 1914-1945”, in *Cahiers d’Histoire du Temps présent*, n° 3, 1997, p. 95-113.

Monuments de la guerre 1914-1918 en Wallonie



• Fig. 3. Châtelet : Monument de la place Jean Guïoz, par Eugène Paulus (inauguré le 11 septembre 1921).
(Photo Véronique Dauby)

Au contraire, le sculpteur liégeois, Oscar Berchmans³⁰, a représenté une tête de lion tenant des palmes de laurier dans la gueule. De l'autre côté de la Wallonie, à Houdeng-Goegnies (La Louvière) (fig. 2), le conseil communal choisit un coq pour couronner son monument. L'un des principaux souscripteurs³¹ s'en inquiète et observe qu'il "serait nécessaire qu'une mention quelconque visant la France soit inscrite immédiatement sous l'animal"³². Ce dernier doit être clairement identifié afin d'éviter toute confusion avec le coq wallon. Acceptant ces remarques, les autorités locales feront graver sous le gallinacé : "Le coq gaulois salue la Belgique et la France". Pourtant, le monument ne porte que le nom des Belges morts pendant la guerre. La raison de ce coq qui inquiète certains et déçoit la population est à chercher dans les querelles idéologiques qui secouent le village. En effet, le bourgmestre, Monsieur Pintelon, est socialiste, c'est-à-dire en principe républicain et laïc. Or, les symboles de la France, Marianne et le coq, évoquent ces principes. Ainsi, mettre un coq sur le monument, c'est rendre un hommage discret aux valeurs socialistes. Lorsque les libéraux et les catholiques apprennent que, outre le coq, le drapeau de la Jeune Garde socialiste sera autorisé lors de l'inauguration, ils refusent d'y participer³³.

Moins fréquents que les emblèmes nationaux, mais présents sur 20 % des monuments, les symboles militaires viennent rappeler la qualité des individus qui ont donné leur vie pour la patrie. Casque, épée, fusil sont les plus nombreux. Le premier, surtout, moins agressif et plus explicite quant à la nationalité du combattant, orne couramment les mémoriaux. Accompagné d'une couronne de laurier, il a un double sens. Rappelant la tombe du soldat creusée à la hâte sur le champ de bataille où le casque est déposé en guise d'unique ornementation, il peut aussi évoquer la tête du héros se courbant et recevant le laurier, symbole de sa victoire et de sa bravoure. Arme exclusivement défensive, le casque symbolise aussi le comportement de l'armée belge. Ayant d'abord organisé leur stratégie autour de leurs forteresses (Liège, Namur, Anvers), nos troupes se sont ensuite cantonnées derrière l'Yser et ses terres inondées, pour y contenir l'ennemi, mais sans y prendre l'initiative d'un assaut.

Particulièrement riche, également, en significations, l'épée figure sur quelques monuments. Anachronique vis-à-vis de l'équipement traditionnel du combattant de la Grande Guerre, elle rappelle un certain esprit chevaleresque et héroïque. Fidèle compagne du chevalier, elle se met au service des nobles causes et des guerres justes. Plantée dans le sol, elle marque le respect dû aux combattants tombés pour la Patrie

30 Oscar Berchmans (1869-1950), sculpteur, médailliste et peintre. Il réalise aussi de nombreuses affiches. Il prend part à de nombreuses réalisations de monuments commémoratifs. Voir : *Oscar Berchmans, catalogue de l'exposition du 12 novembre au 6 décembre 1981*, Liège, 1981, 36 p.

31 Les charbonnages de Bois-du-Luc.

32 Rapport de la réunion du 28 septembre 1923 (ARCHIVES DE LA VILLE DE LA LOUVIERE, *Houdeng-Goegnies*, 0.9.7).

33 *Les Nouvelles*, 22-23.X.1923, p. 1.

comme, par exemple, sur l'imposant monument du cimetière de Robermont à Liège. Dans cette position, elle prend également la forme d'une croix comme dans le cimetière de Péronnes-lez-Binche. Ainsi, tout comme le casque, l'épée possède une connotation funéraire indiscutable. La guerre finie, le sang versé, les corps ensevelis, l'un et l'autre subsistent, dérisoires et inutiles, à l'endroit où les combats ont eu lieu. Ils viennent rappeler ceux qu'ils n'ont pu protéger et reçoivent, pour eux, les honneurs que les morts ont mérités.

Fusils et canons, acteurs principaux de la Grande Guerre, ne sont pas absents, mais ils restent assez discrets. Quand ils apparaissent, ils sont quelque peu dissimulés par d'autres symboles. Ainsi, sur les obélisques de Noville (Bastogne), Epinois et Waudrez (Binche), l'observateur doit être attentif pour découvrir un fusil dissimulé derrière les plis d'un drapeau, enfoui sous les palmes ou masqué par une couronne funéraire. Le plus souvent, il apparaît dans les mains du soldat. C'est alors ce dernier qui lui donne une signification particulière. Seul, il ne parvient pas à donner un sens suffisant. Le canon, quant à lui, illustre rarement un monument consacré aux victimes de la guerre 1914-1918. Il n'en est pas de même des obus qui servent le plus souvent à soutenir la mince barrière qui délimite un espace sacré autour du mémorial. Pièces authentiques ou copies en pierre, ils sont traditionnellement interprétés comme représentatifs d'un conflit industriel et aveugle. Déposés autour d'un obélisque ou d'une stèle, ils ont l'air inoffensifs. Munitions non tirées, les obus doivent rester là pour témoigner de l'horreur de la guerre et ne jamais plus servir.

De même, plusieurs cartes postales et photographies de l'entre-deux-guerres nous montrent, trônant aux côtés des monuments aux morts, quelques obusiers arborés fièrement au milieu du village. A Erezée, Seneffe et Châtelet, par exemple, le centre de la localité semble s'être mué en un camp retranché. Ces pièces d'artillerie, prises à l'ennemi, font figure de tribut. Elles sont, ainsi, offertes aux combattants en guise d'hommage. Elles aussi matérialisent la fin de la guerre. Dans plusieurs localités, la rumeur publique s'attache même à colporter que les canons se trouvant autour du monument sont ceux qui ont tiré le dernier coup signifiant la fin des hostilités !

Ainsi, mis à part les obusiers, la présence de symboles militaires sur les monuments de notre échantillon est loin de donner à ceux-ci une connotation militariste ni même triomphaliste. Le plus souvent, un casque ou une épée accompagné d'une palme, laisse une impression douloureuse et exprime une certaine tristesse. La proportion des armes sculptées sur les mémoriaux est, d'ailleurs, beaucoup plus importante dans les cimetières (40 % en moyenne) que dans les autres emplacements (20 %). L'absence du soldat aux côtés d'éléments composant traditionnellement son équipement évoque davantage la mort du combattant que l'activité militaire de celui-ci.

Au terme de la première partie de notre analyse, nous pouvons tirer certaines conclusions. Logiquement, le milieu dans lequel s'inscrit le monument aux morts semble déterminant.

Au grand dam des autorités centrales qui tentent, dès 1919, de freiner l'enthousiasme commémoratif des élites locales, celles-ci considèrent comme un enjeu primordial l'érection d'un mémorial rappelant le souvenir de "leurs morts". Particulièrement frappées par les combats et la violence de l'invasion, les communes qui ont été confrontées aux événements d'août 1914, vont jusqu'à inaugurer plusieurs monuments sur leur territoire. En règle générale, plaques, stèles et obélisques expriment l'attachement de la localité à ses enfants et soulignent leur sacrifice consenti pour la communauté. Les emplacements communautaires, qu'ils soient funéraires ou civils, sont majoritairement choisis pour rendre hommage au comportement altruiste des victimes de la Grande Guerre. Comment peut-on expliquer une telle insistance à présenter la mort accidentelle de soldats ou de déportés comme un acte particulièrement honorable et utile ? Ces individus sont héroïsés parce qu'ils ont souffert et donné leur vie pour la continuité de la communauté. *In fine*, c'est l'existence de celle-ci qui est affirmée et qui légitime le don de soi de plusieurs individualités. De même, cette justification permet aux familles privées de leurs véritables enfants de bénéficier d'une reconnaissance sociale censée faciliter leur deuil. Cette reconnaissance se vit au cœur des communautés : villages et villes, bien sûr, mais aussi paroisses, écoles, casernes, clubs sportifs et familles. L'hommage est alors destiné à "nos enfants" et "nos morts". Or, les deuils de l'entre-deux-guerres ne se feront pas si facilement, parce que cette reconnaissance monumentale s'est muée en hommage. Hommage glorieux qui aseptise la réalité de la guerre et de la mort et, du coup, barre la parole à toute détresse des survivants. L'hommage retombe, en fait, sur la collectivité qui peut s'enorgueillir de posséder de tels héros. S'adressant au plus grand nombre, il prend les voies traditionnelles empruntées par les habitants pour exprimer leur deuil. Le recours à la religion s'impose dans les régions catholiques tandis que la laïcité respecte les opinions de chacun dans les zones industrielles. Réunies autour de leurs défunts, les populations construisent une identité assez vague. Elles se réfèrent quelquefois à un drapeau, à un blason national ou encore à leur Roi. La Belgique, cependant, n'est que rarement nommée. Elle ne s'assimile pas à la Patrie. Elle semble signifier à la fois trop et pas assez.

III. Les monuments, témoins des représentations collectives

Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, 78 monuments sur 295, soit 26 % des mémoriaux, ne se limitent pas à une simple inscription ou à quelques éléments figuratifs entrelacés. Plus riches en signification, ils nous permettent d'accéder de plus près aux mentalités de cette génération de l'entre-deux-guerres et à la 'culture de guerre'.

Le soldat

Deux fois sur trois, un soldat est représenté sur ces mémoriaux plus élaborés. Il n'adopte pas, néanmoins, une attitude uniforme. Il peut, selon les cas, afficher un comportement de recueillement, de résistance, d'attaque et de souffrance. Le plus souvent, le combattant ne figure pas seul sur le monument. Néanmoins, cette solitude prédomine lorsqu'il est

victorieux ou qu'il se met en position de sentinelle. Campé solidement sur ses deux jambes, le regard fixant la ligne d'horizon, le soldat semble attendre, avec courage et détermination, un affrontement imminent. Sur la Grand-place de Sclayn et sur le tumulus consacré aux Vendéens à Tournai, le personnage, dénudé tel un héros antique, lance comme un défi à son ennemi que l'on devine quelques mètres en face. Tête dressée, il présente son torse aux balles de l'agresseur. Notons que la représentation du héros totalement dénudé est extrêmement rare. L'immense majorité des soldats héroïsés restent vêtus, comme si l'expérience de la guerre avait été celle de la vulnérabilité du corps : corps broyés, déchiquetés, décapités, etc.; vulnérabilité atroce, indicible et surtout non représentable. Cette prise de conscience de la vulnérabilité du corps semble avoir exclu la nudité comme vecteur d'exaltation du héros, alors même que toute la sculpture en est imprégnée depuis l'Antiquité. Toutefois, même les soldats (beaucoup plus nombreux) qui ont gardé leur équipement ne se protègent guère. A Gembloux, par exemple, le bouclier qui devrait protéger le corps du fantassin est posé à ses pieds, sa poitrine est complètement découverte et montre les boutons métalliques de son manteau. Ceux-ci semblent, déjà, annoncer les projectiles qui ne tarderont pas à venir percer le corps du courageux héros. Renonçant à chercher un abri, ces hommes, seuls, postés sur une hauteur, armés légèrement ou pas du tout, offrent leur corps à l'envahisseur. Sans protection, ils constituent le rempart qui doit défendre le reste de la population. Leur attitude atteste qu'ils ne failliront pas : ils tiendront, ils n'hésiteront pas à donner leur vie, mais ils ne reculeront jamais.

A Châtelet et à Grand-Leez, cette même attitude de résistance tenace est illustrée par un combattant. Dans ces deux localités, cependant, celui-ci n'est plus seul. Des civils l'accompagnent. A Châtelet, le monument érigé à la gloire des Français montre un homme nu retenant un énorme bloc de pierre menaçant d'écraser une pauvre femme tenant un bébé dans ses bras, symboles de l'innocence absolue. Le combat semble disproportionné, mais le brave tient bon. Sur le côté, un coq chante le courage et l'abnégation du héros. Le soldat français se donne tout entier pour sauver les pauvres petits Belges de la force brute et barbare de l'envahisseur allemand. A Grand-Leez, l'ennemi n'est pas représenté, mais on voit les traces de ses méfaits. Aux pieds d'un soldat belge, un civil exsangue et épuisé est agenouillé. Sans force, il s'appuie sur les jambes du combattant qui se dresse, fier et déterminé, devant l'oppresseur. La main sur le canon de son fusil, le soldat va épauler et repousser la menace de l'ennemi. Il est là, désormais. Il protégera les pauvres victimes sans défense. Il offre son corps comme rempart derrière lequel le reste de la population pourra s'abriter.

Cantonné, dans ces exemples, à un rôle purement défensif, le soldat belge illustre bien le comportement de l'armée commandée par le roi Albert durant la 'Grande Guerre'. Sur certains mémoriaux, cependant, l'œuvre commémorative s'éloigne de la vérité historique. Le fantassin belge y apparaît, dès lors, dans une position offensive, voire clairement agressive. Partant à l'assaut, il n'est jamais isolé sur le monument. A Andenne, La Louvière et Pepinster, ce sont encore les civils qui expliquent le comportement du



• Fig. 4. Tamines : Monument de la place des Martyrs, par M. Lalière, architecte, et Henri Mascre, sculpteur (décidé en 1919 et inauguré en 1926).
(Photo Simon Alexandre)

soldat. Dans la ville martyre, deux bas-reliefs montrent d'une part le départ des déportés courbés sous la fatigue et d'autre part le deuil des femmes affligées par la mort des fusillés. Dans la cité hennuyère, la menace d'un aigle planant sur un civil condamné à l'exécution et sur un travailleur voué à l'exil semble décider un combattant à voler au secours de la Patrie en larmes. Enfin, à Pepinster, le soldat part pour le front, les mâchoires serrées et le poing fermé, pour venger la mort d'un innocent sans défense expirant dans les bras d'une femme en pleurs. Le fusil dans une main, les cartouchières remplies, il regarde vers l'horizon, là où l'attendent son devoir et son destin.

Sur la tombe d'un combattant enseveli dans le cimetière de Floreffé, des soldats lancent un assaut contre des obusiers. Dans le coin supérieur droit, une silhouette casquée rappelle celle du Roi chevalier. Ce dernier semble pousser ses fantassins à accomplir leur devoir. Fier de leurs sacrifices et de leur bravoure, il contemple leur héroïsme. Plus imposant, le mémorial érigé devant la maison communale de Tamines montre un soldat belge marchant droit devant lui, baïonnette au canon. Derrière lui, la Patrie le soutient et pointe le drapeau vers l'objectif à atteindre : l'ennemi, bien sûr, qu'il faut frapper, mais aussi les cieux auxquels le héros aura accès grâce à la grandeur de son sacrifice.

Pour justifier l'agressivité du soldat, les monuments élevés durant l'entre-deux-guerres évoquent toujours les souffrances imposées aux populations civiles par l'envahisseur, puis l'occupant. Plus rarement, la Patrie et le Roi suscitent le comportement héroïque des combattants. Sur l'impressionnant monument de la Ville d'Andenne (fig. 1), c'est l'ensemble de ces arguments qui sont représentés. Sur les bas-reliefs, les sévices imposés par l'ennemi sont clairement exposés tandis qu'au sommet du mémorial, les profils conjugués des trois premiers souverains belges contemplant ces tristes tableaux. De cette façon, le soldat semble se battre à la fois pour ses concitoyens opprimés, pour sa monarchie, symbolisée par les trois rois, et pour sa Patrie, représentée par les dates 1830-1930.

Ces observations révèlent bien les conceptions militaires véhiculées dans les mentalités de la population belge de l'entre-deux-guerres. Le rôle de l'armée est nécessairement défensif. Sur ce point, la confiance dont bénéficie le fantassin belge est totale. Celui-ci se montre courageux, déterminé et prêt à se sacrifier pour son pays. Par contre, un comportement offensif est beaucoup moins souvent illustré sur les monuments. De plus, il doit être justifié par des exactions graves commises à l'encontre des populations civiles. Dans les 'cités martyres', cette agressivité semble même être souhaitée pour venger les massacres d'août 1914. Le Roi, malgré tout, est là pour commander l'armée et lui imposer, comme il l'a démontré durant toute la durée du conflit, une attitude sagement défensive.

C'est peut-être ce souci d'éviter les morts inutiles et cette sensibilité aux souffrances qui expliquent la prédominance des monuments représentant des soldats mourant ou blessés. Cette vision de la souffrance du combattant est pourtant largement stéréotypée. Le visage de la victime reste toujours impassible et ne porte aucune trace de la douleur.

Les yeux sont le plus souvent fermés et la bouche n'émet aucun cri. Aucune larme ne coule sur les joues, aucune blessure n'est visible. Le corps ne semble guère touché. L'équipement reste intact. Il est à peine froissé. Parfois, le blessé a perdu son casque, mais le plus souvent il tient encore son arme en main. Le coup invisible qui l'a frappé l'a couché ou mis à genoux. Heureusement, dans son agonie, le soldat peut compter sur un soutien. Jamais, il n'est seul dans ce moment tragique. La représentation la plus courante est celle de la *pietà*. Annette Becker avait déjà établi, pour la France, ce parallèle avec l'art religieux traditionnel ³⁴.

Sur le vitrail de l'église de Pontillas, la référence est même explicite, puisque c'est la Sainte Vierge qui porte sur ses genoux la dépouille d'un combattant tombé quelques instants plus tôt. A Tournai, Châtelet (fig. 3), Souvret et Liège, c'est la Patrie qui recueille le dernier souffle du héros. Figure hiératique encore plus inexpressive que le visage du mort expirant dans ses bras, cette allégorie féminine se montre digne et stoïque. Devant l'école de Souvret et dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Liège, l'allégorie paraît plus affligée, mais les sentiments restent contenus. Si l'aspect physique de la Patrie peut laisser penser qu'il s'agit de la mère ou de la femme du défunt, son comportement altier et inébranlable contredit cette première impression. Elle accepte, sereinement, la vie d'un jeune et beau soldat. L'important c'est la communauté qu'elle représente et l'exemple qu'elle donne aux femmes réellement en deuil. A Souvret et à Châtelet, la Patrie tient fermement le drapeau qui doit continuer à flotter malgré les corps qui tombent à ses pieds. Sur le monument de la citadelle, à Liège, une inscription traduit les dernières pensées du héros : "Et mon pays vivra". Là est l'essentiel. Voilà pourquoi l'allégorie féminine reste debout. Elle peut incliner légèrement la tête, se courber respectueusement, mais elle doit garder sa force et sa solidité. Le décès d'un être, même beau et jeune, peut la plier mais jamais la rompre. Au contraire, elle en sort grandie !

Sur quelques autres monuments, l'agonie du héros est atténuée par la présence de ses frères d'armes. A Bastogne et à Péronnes-lez-Binche, une balle ennemie vient de faire mouche. Un combattant vacille, ses compatriotes sont proches de lui. Ils l'encadrent et le soutiennent. Ici, l'issue de la blessure est moins claire. L'homme n'a pas encore rendu son dernier souffle. Il peut encore être sauvé par l'aide apportée par les autres soldats. Le thème central se rapproche sans doute plus de l'exaltation de la fraternité des tranchées que de la glorification du sacrifice. Contrairement à la représentation précédente qui illustre la mort d'un individu au service de la collectivité, ici, c'est le groupe qui fait corps autour d'une personnalité pour l'aider, le porter, le sauver peut-être.

Il arrive, malgré tout, que la solidarité combattante fasse défaut. Isolé par les combats ou suite à d'autres circonstances, le soldat ne peut bénéficier du soutien de ses frères d'armes. Seul, couché sur le sol, son arme ne lui sert plus que pour se dresser et apercevoir, au loin, la silhouette familière du clocher dominant son village natal. Situé au cœur des

³⁴ A. BECKER, *La guerre et la foi...*

localités de Udange (Arlon) et Merdrop (Hannut), les bas-reliefs illustrant cette situation, évoquent l'attachement du héros à son terroir, mais aussi à la foi chrétienne. Dans les deux cas, une croix surmonte le monument. De plus, sur celui d'Udange, l'apparition du clocher est accompagnée de celle d'un personnage entouré d'une multitude de rayons lumineux. A cet instant, le mourant a le privilège de revoir une dernière fois ceux qu'il aime et la certitude de gagner, par son sacrifice, le salut de son âme et la vie éternelle. Sur la plaque commémorative élevée dans une école de Tournai, la représentation est pratiquement semblable. Le combattant, agonisant, n'aperçoit pas les cinq clochers de sa cité natale mais la silhouette réconfortante de Saint Luc, et au loin, dans un halo de lumière, Saint Pierre et le Christ, qui l'accueillent sur le seuil du paradis. L'évangéliste, saint patron de l'école, représente à la fois la communauté scolaire, chère au défunt, et la foi chrétienne qui anime ce dernier. Donnant sa vie pour le salut des siens, le soldat gagne la vie éternelle et la reconnaissance de la collectivité qui l'a vu grandir.

“Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie !”. Cette phrase, gravée sur certains de nos monuments, exprime bien les représentations qui ont été sculptées dans la pierre ou modelées dans le bronze. Oscar Berchmans, sculpteur liégeois, est le grand spécialiste de ces cortèges qui viennent s'incliner devant la dépouille des héros. La plaque installée dans le hall de l'Université de Liège constitue l'exemple le plus représentatif de ce thème. Un corps, enveloppé dans un linceul, est posé sur le sol. De jeunes hommes, marqués par la douleur et la tristesse, défilent lentement devant le corps de leur ancien condisciple. Ils ont tous la tête courbée en direction du défunt. On retrouve les mêmes attitudes sur l'imposant monument érigé au cœur du cimetière de Robermont, mais, ici, les corps des victimes sont invisibles. Par contre, le groupe qui vient rendre hommage aux morts se compose non seulement des frères d'armes, mais aussi des membres de la famille (fils et fille, frère et sœur, épouse et parents). Les larmes coulent et la tristesse est clairement exprimée. Dans le cimetière de Haine-St-Pierre, il y a moins de monde pour saluer la dépouille du héros représenté au pied de l'obélisque. C'est un jeune enfant qui recouvre le visage squelettique du défunt. Comme l'indique le livre ouvert posé à ses pieds, il fréquente une école de la localité. Symbolisant l'avenir, il semble chuchoter dans l'oreille du mort la phrase qui est inscrite sur le socle du monument : “Nous n'oublierons jamais”.

Sacré comme la mort de ces soldats, le souvenir du sacrifice constitue un devoir fondamental pour les survivants et les générations ultérieures. Les principaux défenseurs de la mémoire sont, bien entendu, les anciens frères d'armes. Ils montent ainsi la garde dans les cimetières de Wegnez (Pepinster), Arquennes (Seneffe) et Trivières (La Louvière). Le regard triste, les armes portées vers le sol, la sentinelle ne gonfle plus le torse comme sur les monuments exaltant son esprit de résistance. Plus fragile, plus humaine et plus solennelle, elle exprime d'abord la tristesse, mais aussi le respect auquel les morts ont droit. “Passants, recueillez-vous, ce sont vos grands morts”, s'exclame la stèle élevée dans le cimetière de Trivières. En effet, ce qualificatif résume bien l'image du soldat belge proposée par les monuments de l'entre-deux-guerres. Courageux et déterminé, il offre

son corps pour défendre les civils menacés par l’envahisseur. Si, d’aventure, l’ennemi se déchaîne sur ces derniers, le combattant abandonne son comportement défensif pour monter à l’assaut. “Ils ont lutté sans peur”, dit la plaque commémorative de l’église de Monstreux. Ils ont surtout donné leur vie pour la communauté. Ils lui ont offert leur force, comme le montre ces *pietà* où le héros, dans un dernier geste, transmet son ultime souffle à la Patrie qui se dresse plus forte et plus solide grâce au sacrifice de ses enfants. En contrepartie, ceux-ci meurent sans souffrance, sans douleur, sans cicatrice, sans stigmat. “*Dulce et decorum pro patria mori*”, dit la maxime latine. En effet, la mort endurée pour le bien commun semble particulièrement propre, douce et indolore. Le combattant donne sa vie, il reçoit le réconfort, la certitude de l’éternité et de la gloire. Assurant la survie et un monde meilleur pour les siens, il est en droit d’attendre de ces derniers un hommage sincère et éternel. Tous veilleront à manifester leur reconnaissance et à éduquer les générations du futur dans le même esprit ³⁵.

Les monuments de la guerre 1914-1918 s’efforcent de faire de celle-ci une ‘Grande Guerre’. Elle est juste et utile. On pourrait même penser qu’elle fut belle, propre et silencieuse. Pas de boue, pas de sang, pas de vacarme, pas de puanteur, pas de mutilation, pas de cri. Des morts, il y en a eu. Il serait difficile de le nier, mais la souffrance n’apparaît pas. Dire que les œuvres commémoratives offrent une vision aseptisée du conflit, nous semble bien faible. Elles le nient tout simplement ³⁶. L’affrontement n’apparaît jamais, ni directement, ni indirectement. Ou nous voyons un soldat fixé l’horizon dans l’attente de la rencontre fatale, ou nous assistons à son élan vers un objectif invisible et hors champ, ou nous observons l’agonie d’un soldat sans blessure ni souffrance. La Guerre n’apparaît que sous la forme de deux millésimes : 1914-1918. Comme une parenthèse, elle a été ouverte et doit désormais être refermée. Elle a englouti des milliers de vies humaines et traumatisé des millions d’existences. Elle fut si sale et si laide que les hommes se sont persuadés qu’elle avait été grande. Elle fut si omniprésente dans la mémoire des survivants qu’ils ne purent l’oublier. Pour pouvoir vivre avec ce souvenir, les générations de l’entre-deux-guerres ont inventé une nouvelle guerre : belle, propre, grande et surtout utile.

La Patrie

Mourir à la guerre ne peut être un acte vain. L’existence et la persistance de la Patrie vont donc légitimer cet énorme gâchis. Responsable de tous ces morts, cette dernière

35 Discours particulièrement culpabilisant pour les enfants de cette époque : les combattants ne sont-ils pas morts pour eux ? Dette impayable qui leur enjoint d’être à la hauteur de ces glorieux et inaccessibles morts. Voir à ce sujet : S. AUDOIN-ROUZEAU, *La guerre des enfants (1914-1918)*, Paris, 1993.

36 Toutefois, quelques nuances s’imposent. Les monuments ne nous font plus le même effet qu’autrefois. Ainsi, les descriptions des monuments que font les journaux lors de leur inauguration montrent que les contemporains voyaient dans ces mémoriaux l’expression de la souffrance et de l’horreur de la guerre. Par exemple, à propos du monument de La Louvière, œuvre d’A. Courtens inaugurée en présence de la reine Elisabeth, *L’Indépendance belge* du 8 octobre 1923 écrit : “Avec ce monument, tout le drame ressurgit écrit avec clarté dans son horreur tragique”.

doit manifester sa reconnaissance vis-à-vis de ses enfants et exprimer son chagrin pour la perte de ces êtres chers. Sur le grand monument du cimetière de Robermont à Liège et sur celui de Houdeng-Goegnies (La Louvière), une jolie jeune femme prend la plume et écrit, à l'encre indélébile, la gloire des héros. Gravée ou scellée dans la pierre, cette inscription témoigne pour l'éternité de la grandeur du sacrifice des victimes de la Grande Guerre. Plus fréquemment, une allégorie dépose une couronne de lauriers sur le front imaginaire des nobles combattants. Ailée, elle devrait, selon le manuel traditionnel des symboles, représenter la Victoire. Cependant, l'attitude de cette femme est bien peu triomphaliste. Les inscriptions, en tout cas, ne parlent jamais de victoire. Sur les mémoriaux de Spa, de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux et du 10^e régiment de Ligne à Arlon, elles offrent un commentaire tout à fait classique. Il s'agit d'une communauté rendant un hommage à ses héros. La scène, dessinée ou sculptée, montre la même action. Dès lors, cette allégorie semble représenter un principe abstrait et supérieur, élevé puisque ailé, pour lequel des hommes sont morts et qui, en échange, leur offre honneurs et reconnaissance. Dans les cimetières de Pepinster et Gembloux, une jeune femme, sans attribut particulier, s'incline et dépose un bouquet sur la tombe des victimes de la guerre. Là aussi, l'ambiguïté provoque le septicisme du chercheur. Patrie ? Veuve ? Mère ? Orpheline ? Toutes et aucune d'entre elles, sans doute.

Cette interrogation nous conduit aux mêmes questions posées par l'identité concrète de cette patrie. Les réponses précises et catégoriques font défaut. Sur certains monuments, la présence d'un drapeau, d'un lion ou d'un blason nous indique clairement qu'il s'agit de la Belgique. Sur d'autres, les armoiries locales pourraient signifier que cette allégorie s'assimile à la localité. Pourquoi, dès lors, l'inscription ne précise-t-elle pas, comme le fera explicitement le mémorial érigé à Liège en 1964 : "Liège à ses enfants morts pour elle" ? Dans quelques communes du Hainaut, la présence d'un coq gaulois saluant le courage des héros locaux, c'est-à-dire belges, peut surprendre davantage encore. Que signifie ce coq, en terme d'identité collective ? Pour les monuments de Châtelet et d'Arlon, le problème ne se pose pas puisqu'il s'agit de mémoriaux explicitement consacrés aux soldats français morts sur le territoire belge. Mais à Trazegnies (Courcelles), à Leval-Trahegnies (Binche), à Houdeng-Goegnies (fig. 2) et à Strépy-Bracquegnies (La Louvière), les monuments sont dédiés aux morts de la commune. Nous avons déjà relevé plusieurs indices. Primo, dans ces communes, la population avait été déçue par le choix du coq au lieu du lion. Secundo, certains s'étaient même inquiétés d'une possible et intolérable confusion avec le coq wallon. Il ne s'agit donc pas de wallingantisme. Tertio, enfin, ces communes sont dominées par le socialisme dont les valeurs laïques et républicaines trouvent leur modèle dans le régime français. Il semble donc que la francophilie, indéniable dans ces régions, ait permis à ces communes socialistes d'imposer, malgré quelques remous, leurs valeurs idéologiques. Là où la croix chrétienne évoque l'attachement des populations rurales à la religion catholique, le coq symbolise un pouvoir ouvert à des opinions philosophiques plus diverses. Comme de nombreux symboles animaliers, le coq a aussi le mérite d'être polysémique et de concrétiser des idées chères à ces localités. La fierté et le courage de ce volatile de petite taille peuvent

traduire efficacement le déséquilibre entre les armées belges et allemandes. En outre, le chant du coq, qui annonce le lever du jour, symbolise la victoire de la lumière sur les ténèbres. Enfin, présent sur tous les clochers de nos villages, l'arrogant gallinacé aurait l'avantage de matérialiser l'attachement au territoire local.

L'identité de ces populations wallonnes reste donc relativement floue, mais toujours nationale. Ici, aussi, la guerre a particulièrement bousculé les esprits. Le Belge se reconnaît, tout d'abord, dans son petit cadre de vie quotidien. Le départ des soldats pour le front, l'exil forcé des déportés et l'intrusion d'étrangers dans une administration caractérisée par un solide sentiment d'autonomie locale ont certainement conduit à une fragilisation importante des petites communautés. L'occupant a divisé le pays en deux. Il a démantelé de nombreuses usines. Il a transformé l'organisation du travail et de la société. Les hommes ont été contraints de quitter une société civile où ils avaient une prédominance indiscutable. Dans un pays où les relations professionnelles, familiales et sociales étaient strictement définies, la guerre a tout bouleversé. L'après-guerre va, dès lors, s'efforcer de rétablir la situation d'antan. A la base de l'édifice, les communautés locales affirment leur existence et leur survie. Les soldats et les déportés ont regagné leur foyer. Ils vont pouvoir reprendre le travail. Les victimes du conflit ont permis cette reconstruction. C'est grâce à eux que la collectivité peut revivre. Gloire éternelle au statu quo social et local !

En sens inverse, mais dans le même élan, l'irruption de l'Allemand a permis le renforcement d'une identité nationale encore vague et abstraite. Le parallèle entre 1830 et 1914-1918 s'avère particulièrement parlant. Construite contre la domination hollandaise, la nation belge prend conscience de son existence sous les privations imposées par l'occupant. Pièce maîtresse de l'Etat, la royauté retrouve un prestige extraordinaire, alors que la fin du règne de Léopold II avait suscité des critiques inquiétantes. Le sentiment d'appartenance à une nation commune sort donc des épreuves de la guerre plus soudé que jamais. Les monuments traduisent fidèlement cette nouvelle mentalité. Des drapeaux guidant l'assaut des combattants, un lion terrassant l'aigle prussien, le portrait du Roi saluant le courage de ses soldats révèlent cette affirmation d'un idéal patriotique relativement neuf.

Les fusillés

Le soldat, fidèle à son devoir, se bat pour son pays, sa famille, son village. Il sait qu'il peut mourir pour défendre sa communauté. Dans les représentations collectives, le sacrifice du combattant est conscient et délibéré. Mais, pour la mort de civils, ces justifications sont-elles encore plausibles ? Pour une catégorie bien précise de martyrs, le thème du don de soi est explicitement évoqué. Gabrielle Petit à Tournai, Omer Lefèvre³⁷ à La

37 Omer Lefèvre. Ce télégraphiste, né à Charleroi en 1878, épouse en 1907 Bertha Van Damme, de La Louvière, où il vient dès lors s'installer. Pendant la guerre, il est accusé d'espionnage par les Allemands.

Monuments de la guerre 1914-1918 en Wallonie



• Fig. 5. Tournai : Monument de l'avenue Van Cutsem, par Albert De Beule (inauguré le 13 août 1922). (Photo Ignace Descamps)

Louvière, et les fusillés de la Chartreuse³⁸ à Liège prennent la même attitude que les soldats montant fièrement la garde sur les monuments que nous avons déjà analysés. La tête haute, l'air effronté, le torse bombé vers l'avant, ils présentent leur corps sans défense au peloton d'exécution. Osant braver l'ennemi sous l'occupation, ils continuent de narguer leurs bourreaux en attendant le coup fatal. Le plus souvent, ces civils désarmés poussent le sacrifice jusqu'à dénuder partiellement ou totalement leur poitrine. Gabrielle Petit, d'ailleurs, ne se contente pas d'attendre les balles ennemies, mais elle s'avance courageusement vers son destin en criant : "vous allez voir comment une femme belge sait mourir". A la Chartreuse, le thème du sacrifice est solidement scellé dans la pierre du mémorial : "Ici, tombèrent sous les balles allemandes, 48 héros, victimes de leur dévouement à la Patrie. Passant, garde fidèlement le souvenir de ces nobles martyrs du devoir". Toutes ces victimes sont des combattants de l'ombre qui n'ont jamais pris les

• systématiquement les faits pour ne trahir personne, il est fusillé le 15 mai 1916. Voir à ce sujet : M. HUWE, F. MENGAL & F. LIENAU, *Histoire et petite histoire de La Louvière*, La Louvière, 1984, t. 2, p. 490-494.

38 Ancienne caserne où furent fusillés tout au long de l'occupation 48 patriotes de différentes nationalités (dont deux femmes), membres de services de renseignement. Cfr H. DE MOREAU, *Le drame de la Chartreuse de Liège, 1914-1918*, Bruxelles, 1924.

armes contre l'occupant³⁹, mais se sont distingués dans l'espionnage et le renseignement. Ils ont volontairement pris des risques pour servir leur patrie. Ils ont donc, eux aussi, mérité le titre de "héros". Ils ont dès lors droit, comme il est écrit sur le monument de La Louvière, à une "reconnaissance nationale".

A l'opposé de ces exemples, la mort des civils provoque des scènes de désolation sur les mémoriaux érigés à Tamines (fig. 4), Andenne, Pepinster et Liège (place du XX août). Là, les balles viennent de coucher les hommes. Ceux-ci sont lamentablement tombés sur le sol. Aux alentours, les femmes pleurent. Certaines jettent les bras au ciel, les autres crient leur douleur et enlacent le corps des victimes innocentes. Ici, pas de doute : ce sont bien les mères et les épouses qui assistent à l'agonie des leurs. Quelle transformation par rapport aux impassibles *pietà* recueillant le dernier souffle des combattants ! Autant la mort semble douce et normale sur le champ de bataille, autant elle se révèle douloureuse et insoutenable dans les cités martyres. De plus, elle apparaît absurde, donc révoltante. "Pourquoi ?" semble s'écrier la jeune femme de Tamines. Ces hommes sont des martyrs, morts sans défense et sans raison. Le fait qu'ils soient sans défense est l'aspect sur lequel les monuments insistent le plus, parce que c'est la 'preuve' que les victimes n'étaient pas des francs-tireurs, donc pas coupables non plus. L'Allemagne, en effet, avait légitimé les massacres d'août 1914, en considérant les exécutions de civils comme une juste réponse à des attaques de francs-tireurs⁴⁰. Les civils fusillés sont donc présentés, sur les monuments, comme des victimes totalement innocentes. Et leur innocence est de n'avoir rien fait. Cela participe, en parallèle au viol de la neutralité belge, à l'image d'un pays agressé injustement. Il importe de remarquer que ces monuments restent sur le même terrain que celui des

39 En effet, la prise d'armes ne peut être glorifiée, parce qu'elle attesterait l'existence de francs-tireurs, seule et unique justification allemande aux massacres d'août 1914.

40 L'origine de la légende des francs-tireurs remonte aux souvenirs de l'action des francs-tireurs français de 1870. Les manuels en usage dans l'armée allemande et la production littéraire considèrent l'existence des francs-tireurs comme un fait établi. Rapidement, la confusion est telle qu'une idée initialement préconçue s'est transposée dans le réel. Après la résistance inattendue de Liège, l'accusation est relayée par la presse et le gouvernement allemand, et devient la préoccupation dominante des esprits. Une nouvelle rumeur s'ajoute : celle des atrocités commises par des Belges sur des soldats blessés ou sur des résidents allemands. C'est dans cette atmosphère d'excitation que l'armée allemande envahit la Belgique. Des voix se sont élevées, en Belgique, pour contester les accusations allemandes. En janvier 1915, un premier compte rendu officiel paraît au Havre. Il sera suivi de nombreux rapports de la Commission belge d'enquête sur la violation du droit des gens en Belgique. L'Allemagne dépêche à son tour des enquêteurs sur le terrain et publie les résultats de ses recherches dans son fameux *Livre blanc* du 10 mai 1915 qui consacre officiellement la thèse des francs-tireurs. En 1916, la Belgique répond par son *Livre gris*. Mais la querelle n'est pas close. En 1927, le *Reichstag* charge le professeur Meurer d'enquêter sur la conduite des soldats allemands durant l'invasion. Les conclusions de Meurer, approuvées par le Parlement de Weimar, soutiennent sans hésitation la thèse du *Livre blanc*. Ces thèses seront à nouveau réfutées par des écrivains belges, essentiellement en ce qui concerne Dinant et Louvain. Seule Louvain sera réhabilitée, dans les années 50, par un historien allemand : PETER SCHÖLLER, *Der Fall Löwen und das Weissbuch. Eine kritische Untersuchung der deutschen Dokumentation über die Vorgänge in Löwen von 25 bis 28 August 1914*, Cologne/Graz, 1958.

Allemands. En effet, du point de vue juridique, selon les conventions de La Haye de 1899 et 1907 sur les lois et usages de la guerre, ratifiées par l'Allemagne, ces massacres sont injustifiables. Le gouvernement belge, dans son *Livre gris* de 1916, insiste d'ailleurs sur ce point : l'existence de francs-tireurs, si elle était prouvée, ne pourrait en aucun cas justifier le massacre de centaines de civils. Mais les communautés locales, elles, n'ont pas cette conscience du droit international et réagissent avant tout sur le plan symbolique et affectif. Ces civils ne sont pas morts "pour", mais "à cause de". Or, dans ce cas-ci, la reconnaissance de la Patrie ne suffit pas. Elle suffit d'autant moins qu'à l'étranger, on dénonce déjà les exagérations de la propagande de guerre⁴¹. Pour être lavé de tout soupçon et, par là, de tout déni, il faudrait un *mea culpa* de l'Allemagne qui ne viendra pas, au contraire⁴². Dès lors, la Patrie, véritable *Mater Dolorosa*, n'est pas sereine comme pour les soldats, mais éplorée et inconsolable. Ces monuments désignent le coupable, crient vengeance et réclament le châtement de l'Allemagne. A Pepinster et à Andenne, cette punition est déjà évoquée. Des soldats déterminés montent à l'assaut pour venger ces morts innocents. A Tamines et à Liège, par contre, les femmes restent seules avec leur douleur et leur sentiment d'injustice. Il ne reste que la douleur de la Patrie et des femmes pour honorer ces martyrs. Les larmes des vivants ne disent-elles pas la valeur des disparus ? Car ces villes tiennent à leur douleur irréparable et revendiqueront bel et bien leur martyr comme un titre de gloire. La gloire de l'innocence absolue que l'on arrache au dolorisme ambiant et à la fascination que suscite la souffrance.

Les Déportés

Les fusillés ne sont pas les seules victimes civiles de la Grande Guerre. Les déportés ont également payé un tribut important au conflit⁴³. Présents sur pratiquement toutes les inscriptions dédiées aux morts, ils figurent relativement peu sur les mémoriaux. Il

41 Une part du monde anglo-saxon considère les atrocités allemandes comme autant de falsifications générées par la propagande guerrière. Arthur Ponsonby, un libéral anglais devenu député travailliste, publie en 1928 à Londres *Falsehood in War-Time, containing an Assortment of Lies circulated throughout the Nations during the Great War*. Le titre est explicite : pour l'auteur, les atrocités ne sont que pures inventions utilisées à des fins de persuasion. Il faudra attendre les travaux de J. Horne et A. Kramer, en 1994, pour mettre fin à ces dénis (J. HORNE & A. KRAMER, "German 'atrocities' and Franco-German Opinion, 1914 : The Evidence of German Soldier's Diaries", in *Journal of Modern History*, n° 66, III.1994, p. 1-33).

42 Ce problème suscitera, en 1940, la destruction, par les Allemands, de certains monuments accusant ceux-ci de barbarie, comme par exemple à Dinant. Mais ils oublieront ceux de Tamines, Hastière, Tellin et d'autres villages qui n'avaient pas donné naissance à toute une littérature polémique.

43 Les déportations de 1916-1917 frappèrent les travailleurs et suscitèrent de virulentes protestations internationales. Elles se déroulèrent suivant un plan bien établi par l'état-major allemand. Les provinces du Hainaut et des deux Flandres furent les premières concernées. Par la suite, le phénomène s'étendit à la province d'Anvers, du Brabant et enfin aux autres contrées du pays. Les levées de civils se firent dans les villages comme dans les villes. Le chiffre du contingent, fixé dès le départ, s'élevait à 350-400.000 hommes, soit un homme sur quatre ! Cette population exclusivement masculine avait entre 17 et 55 ans. Les conditions de vie et de travail des déportés étaient extrêmement rudes. Cfr H. PIRENNE, *Le procès des déportés belges contre le Reich allemand*, Bruxelles, 1924.

n'existe qu'une seule œuvre commémorative illustrant exclusivement la déportation. Elle se trouve dans le cimetière d'un petit village de la commune de Floreffe, à Franière. Elle évoque une scène totalement fictive où les hommes quittent leur femme et leurs enfants pour partir en exil. Casquettes, baluchons et valises illustrent le triste sort de ces habitants. Le dos courbé, le regard fatigué, ils souffrent déjà tandis que leurs familles crient leur désespoir.

Sur le monument de l'Indépendance de Binche, par contre, le déporté fait preuve d'un esprit de résistance semblable aux combattants et aux fusillés 'volontaires'. Les traits tendus et décidés, il brise son outil, montrant ainsi qu'il ne travaillera pas pour l'Allemagne. A la fois victime de l'ennemi, il peut également adopter un comportement défensif, voire agressif, contre l'opresseur. Dès lors, il a également droit aux lauriers et au titre de "héros". A Tournai (fig. 5), par exemple, la Patrie retient, dans ses bras, les corps d'un combattant agonisant et celui d'un déporté épuisé. L'inscription stipule que, sans distinction, "ils moururent en héros pour l'honneur et pour le droit". A Nivelles, une plaque commémorative nous renseigne sur la nature de cet héroïsme : "Sollicités de travailler pour l'ennemi, ils refusèrent de seconder les desseins de leurs ignobles oppresseurs et furent brutalement déportés en Allemagne. 30 périrent de privations et de mauvais traitements. Passants, souvenez-vous de l'héroïsme belge et de la barbarie teutonne !". Confronté à l'ennemi, le civil résiste et lui refuse son aide. Parce qu'il a volontairement accepté les souffrances de l'exil et les mauvais traitements en s'opposant à la volonté allemande, il symbolise la détermination belge. Le pays, en s'opposant au passage de l'envahisseur sur son territoire, s'est exposé à de terribles souffrances, afin de ne pas renier les principes qu'il s'était donnés. Dès lors, ceux qui ont bénéficié de cette détermination et de cette abnégation lui doivent la reconnaissance. Par contre, ceux qui n'ont pas respecté le comportement courageux mais purement défensif des Belges et leur ont opposé la force brutale et d'injustes sévices, ceux-là doivent être flétris et punis. Ainsi, le déporté est à la fois héros et martyr, vainqueur et victime, reconnu et solliciteur de châtement (toutefois, comme on le verra dans l'article de Stéphanie Claisse, cette reconnaissance n'a pas toujours été sans mal ni sans ambiguïté).

Elevés au rang de "héros", les hommes et les femmes qui ont volontairement fait don de leur vie pour sauver leur(s) patrie(s) de l'oppression ennemie ont droit à une reconnaissance locale, nationale et internationale. Ils ont pris une part active dans la défaite de la barbarie et dans la victoire du droit. Leur guerre fut juste, leur mort fut honorable, leur souvenir sera éternel. Qualifiés de "martyrs", des innocents ont été soumis à la violence de l'envahisseur. Celui-ci a volé leur vie et détruit leurs familles. La Patrie explorée n'a que ses larmes pour honorer ces morts et leur garantir une gloire éternelle, celle de l'innocence bafouée.

IV. “Maudite soit la guerre” : un discours dissident

Deux monuments s'écartent de ce discours stéréotypé autour des thèmes de la guerre, de la mort, de l'identité et de la reconnaissance. Sur la place de Courcelles, la souffrance et la tristesse dominant. Une femme enlace le corps d'un civil agonisant. Le message gravé dans la pierre est laconique : “A nos morts”. Cette douleur ne semble absolument pas justifiée. Le discours prononcé le jour de l'inauguration conclut : “Que la vue de cette pierre commémorative imprime en nos cœurs, la haine des guerres, qui font pleurer tant de mères, tant de pères, tant de veuves, tant de petits orphelins ! Mais qu'elle fasse aussi survivre en nous, l'amour du sol natal, l'amour de la liberté, si chèrement conquise !”. Haine de la guerre et Amour du sol natal cohabitent dans le discours, mais c'est surtout la première qu'illustre la scène sculptée dans la pierre. La guerre, ici, en effet, c'est d'abord la souffrance.

Ce thème va recevoir un développement extraordinaire sur l'immense monument érigé à Quaregnon (fig. 6). Lieu historique et berceau du socialisme, cette localité a été le cadre, en 1894, du congrès où a été définie la Charte du parti. L'article 2 de la charte stipule : “les socialistes de tous pays doivent être solidaires, l'émancipation des travailleurs n'étant pas une œuvre nationale mais internationale”. Concrétisant ce principe, le mémorial dédié “aux victimes de la guerre”, œuvre de G. Wasterlain⁴⁴, s'organise en trois tableaux, comme à Lille, mais dans une optique diamétralement opposée. Au sommet, deux rangs de soldats se croisent. Les uns descendent du front, les autres y montent. Le poids du monde semble s'appesantir sur leurs épaules. Où sont les torsos gonflés, les têtes dressées et le regard fier des héros sculptés sur les autres monuments ? Nous ne voyons qu'une troupe apitoyée, traînant les pieds et courbant la tête. Le niveau intermédiaire évoque des scènes plus connues. A gauche, les larmes accompagnent le départ du père et du mari. Au centre, les parents, en pleurs, étreignent le corps inanimé de leur fils. A droite, des femmes sanglotent devant la dépouille inerte d'un des leurs. Tout en bas, enfin, des ouvriers s'activent. A gauche, des mineurs sont pliés en deux pour extraire le charbon, tandis qu'un homme et une femme ploient sous les sacs qu'ils portent sur le dos. A droite, un agriculteur pousse sa charrue pendant qu'une femme, courbée sur le sol, ramasse quelques gerbes. A l'extrême droite, un bourgeois habillé d'un long manteau semble se plaindre et houspiller un ouvrier, tête courbée et bras croisés. Ce mémorial, dont l'originalité est proportionnelle à la taille (13 mètres de haut), bouscule les représentations traditionnelles de la Grande Guerre. Replacé dans la perspective de la souffrance quotidienne du peuple, le conflit signifie surtout l'abattement des combattants et la douleur de leur famille. Les victimes, en temps de guerre comme de paix, ce sont toujours les ouvriers. Leurs souffrances sont inutiles. L'ennemi commun à tous les travailleurs, c'est le bourgeois.

⁴⁴ Georges Wasterlain, né en 1889. Peintre et sculpteur aux préoccupations sociales. Autodidacte, ancien ouvrier mineur et auteur de plusieurs monuments commémoratifs dans le Borinage et le pays de Charleroi. La désignation de l'auteur du monument de Quaregnon s'était faite par concours.



• Fig. 6. Quaregnon : Monument adossé à l'église, par Georges Wasterlain (inauguré le 3 novembre 1929).
(Photo Laurence Duhain)

Cette perception de la guerre n'est pas isolée. Elle n'est apparue que sur ce monument, mais l'existence d'associations antimilitaristes est avérée dans les cérémonies d'inauguration de plusieurs mémoriaux. A La Louvière, le bourgmestre socialiste, pressé par les notables constituant le comité, interdit l'exhibition du drapeau dit du "fusil brisé". Par contre, à Houdeng-Goegnies, le premier magistrat de la commune, issu du parti ouvrier belge, refuse de céder aux pressions des catholiques et des libéraux. Ces derniers s'interdisent de suivre le "drapeau au fusil brisé" de la jeune garde socialiste et ne participent pas à la cérémonie. Même si elle est marginalisée, une vision critique de la guerre s'affirme au grand jour et tente d'imposer une idéologie ouvertement pacifiste.

V. Conclusion

Sorties de quatre années de privations et d'épreuves, les populations wallonnes ont construit une représentation cohérente, mais tout à fait fictive de la guerre 1914-1918. L'important, il est vrai, n'était pas de rappeler les horreurs du conflit et les souffrances de l'occupation avec la plus grande exactitude possible. L'enjeu était, de façon urgente, la restauration de l'estime de soi et de la confiance au monde pour reconstruire une société, un 'être ensemble'. Ce n'est donc pas un hasard si les monuments et leurs inscriptions affirment avec tant d'insistance l'existence des communautés locales et de l'identité nationale. Cette volonté de maintenir une 'union sacrée' si idéale que l'on peut douter de son authenticité réelle, participe au même mouvement d'agrégation des survivants du conflit. La restauration d'une Patrie qui peut aussi bien être le pays, la commune ou une institution quelconque permet également aux individus et aux familles endeuillées de se sentir reconnus. Le thème est obsédant et répétitif. Les soldats et les déportés se sont sacrifiés pour que nous puissions revivre normalement. Comme la Belgique, ils ont accepté de souffrir par sens du devoir et pour assurer à leur Patrie un avenir et une permanence. La glorification du Soldat, du Déporté et du Fusillé donne un sens à leur mort : le sacrifice pour la Patrie. Cette patrie nouvelle, née dans le feu et le sang, est elle-même glorifiée par ses enfants morts en héros ou en martyrs. Si la figure du soldat tient la première place, elle n'occupe toutefois pas tout l'espace mémoriel. Il n'y a donc pas, comme dans le nord de la France ⁴⁵, de déni de mémoire à l'égard des populations civiles et de ce qu'elles ont enduré.

Toutes ces morts, en soi difficiles à justifier et à accepter, ne pouvaient être représentées dans les détails des horreurs qui les accompagnaient souvent. Dès lors, l'agonie du combattant, voire du déporté, se déroule dans un climat serein et doux. Seules les victimes des massacres d'août 1914 provoquent une douleur insupportable et crient vengeance. Mais, aucun de ces morts ou blessés n'est défiguré, sale ou laid. Ils ne crient pas, ne pleurent pas. Le soldat meurt sans crainte, dans un uniforme impeccable, et

⁴⁵ Cfr A. BECKER, *Les monuments aux morts...*

semble n'éprouver aucune souffrance. Le héros, d'ailleurs, ne meurt jamais seul. Il a toujours quelqu'un près de lui pour recueillir son dernier souffle : frères d'armes, Patrie ou apparition divine. Pour l'éternité, des cortèges se succèdent venant témoigner leur reconnaissance et leur chagrin.

Si la Guerre a pris à d'innombrables familles, le fils, le mari, le père ou le frère, elle en a surtout fait des héros. Couronnés de gloire, ils sont désormais éternels, à condition qu'on ne les oublie pas, qu'on se souvienne d'eux et de la Grande Guerre. D'où cette nécessité de rappeler sans cesse et bien visiblement le souvenir de ce conflit. Les lieux où se vivent le plus ostensiblement et le plus fréquemment les activités sociales sont alors utilisés pour accueillir des témoignages qui se voient. Sur les places, des obélisques se dressent. Parfois même, des monuments plus complexes prononcent de véritables discours. Beaux et grands, comme les hommes dont ils rappellent l'existence, ils ne peuvent échapper aux regards lorsqu'on prend le chemin du marché, lorsqu'on se rend aux offices religieux ou lorsqu'on conduit une connaissance vers sa dernière demeure.

Toutes ces œuvres commémoratives ont un caractère à la fois funéraire, civique et patriotique. Elles s'adressent toutes à des morts, à leurs familles et aux générations suivantes. Elles prônent toutes le dévouement et le sacrifice librement consenti pour la communauté. Elles jouent toutes sur la fibre patriotique. Offert par la collectivité, l'hommage rebondit inévitablement sur elle. Seuls deux monuments semblent échapper à ces principes incontournables. Leur originalité nous montre, au contraire, la souffrance endurée par les victimes et par les survivants. Toutes ces douleurs semblent éternelles et inutiles. Contrairement au discours dominant, elles ne sont ni volontairement subies ni héroïques. Les douloureuses expériences vécues depuis 1918, dans les différentes contrées de l'Europe et du monde, ont malheureusement montré la réalité de cette représentation de la guerre, plutôt que de celle qui s'évertuait à faire d'une tuerie sans nom, une 'Grande Guerre'.

* AXEL TIXHON (1972) est aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) auprès de l'Université catholique de Louvain (UCL) et s'intéresse aux statistiques criminelles en Belgique au XIXe siècle. Il a réalisé son mémoire de licence sur les monuments aux morts de Dinant.

* LAURENCE VAN YPERSELE (1966) est chercheur qualifié du FNRS et chargée de cours à l'UCL. Elle s'intéresse aux imaginaires politiques à travers la caricature belge des XIXe et XXe siècles, ainsi qu'à la mémoire de la Grande Guerre en Belgique. Elle a publié *Le Roi Albert, Histoire d'un mythe*, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Quorum, 1995, 411 p. et *Une Impératrice dans la nuit. Correspondance inédite de Charlotte de Belgique (février-juin 1869)*, Ottignies/Louvain-la-Neuve, Quorum, 1995, 144 p.

Annexe : Liste des communes ayant fait l'objet de la recherche

Province de Brabant

Nivelles (Baulers, Monstreux, Nivelles, Thines)

Province de Hainaut

Bernissart (Bernissart, Blaton, Harchies, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul)
Binche (Binche, Bray, Buvrines, Epinois, Leval-Trahegnies, Péronnes, Ressaix, Waudrez)
Châtelet (Bouffioulx, Châtelet, Châtelineau)
Courcelles (Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Souvret, Trazegnies)
La Louvière (Besonrieux, Haine-St-Paul, Haine-St-Pierre, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, La Louvière, Maurage, Saint-Vaast, Strépy-Bracquegnies, Trivières)
Quaregnon (Quaregnon, Wasmüel)
Seneffe (Arquennes, Familleureux, Feluy, Petit-Roeulx, Seneffe)
Tournai (Tournai)

Province de Liège

Hannut (Abolens, Avernas-le-Bauduin, Avin, Bertrée, Blehen, Cras-Avernas, Crehen, Grand-Hallet, Hannut, Lens-St-Rémy, Merdrop, Moxhe, Petit-Hallet, Poucet, Thisnes, Trognée, Villers-le-Peuplier, Wansin)
Liège (Liège)
Pepinster (Cornesse, Pepinster, Soiron, Wegnez)

Province de Luxembourg

Arlon (Arlon, Autelbas, Bonnert, Fouches, Guirsch, Heinsch, Toernich)
Bastogne (Bastogne, Longvilly, Noville, Villers-la-Bonne-Eau, Wardin)
Erezée (Amonines, Erezée, Mormont, Soy)

Province de Namur

Andenne (Andenne, Bonneville, Coutisse, Landenne, Maizeret, Namèche, Sclayn, Seilles, Thon-Samson, Vezin)
Eghezée (Aïsche-en-Refail, Bolinne, Boneffe, Branchon, Dhuy, Eghezée, Hanret, Leuze, Liernu, Longchamps, Mehaigne, Noville-sur-Mehaigne, Saint-Germain, Tavier, Upigny, Waret-la-Chaussée)
Fernelmont (Bierwart, Cortil-Wodon, Forville, Franc-Waret, Hemptinne, Hingeon, Marchovelette, Noville-les-Bois, Pontillas, Tillier)
Floreffe (Floreffe, Floriffoux, Franière, Soye)
Fosses (Aïsemont, Fosses, Le Roux, Sart-Eustache, Sart-St-Laurent, Vitrival)
Gembloux (Beuzet, Bossière, Bothey, Corroy-le-Château, Ernage, Gembloux, Grand-Leez, Grand-Manil, Isnes, Loncée, Mazy, Sauvenière)
Hastière (Agimont, Blaimont, Hastière-Lavaux, Hastière-par-Delà, Heer, Hermeton, Waulsort)
Tamines (Tamines)